

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



ISSN : 2724-8399

Dépôt légal août 2023.

Maquette et conception graphique : Johann Lhuillery / PXLGRP. Impression : Isiprint.

Photo de couverture : Diane Leglise.

ÉDITORIAL

Par Najat Vallaud-Belkacem et Delphine Rouilleault, Présidente et Directrice générale de France terre d'asile

En février 2022, la guerre s'est réinvitée sur le sol européen avec une intensité que nous n'avions pas connue depuis 1945. 10 millions de personnes ont fui leur foyer en quelques semaines. Un an plus tard, ce sont 8 millions d'ukrainiens qui trouvaient refuge dans l'Union européenne, avec une protection inédite, leur évitant l'errance que connaissent souvent les demandeurs d'asile. En France, les 100 000 accueillis ont ainsi été immédiatement pris en charge, hébergés, nourris, soignés. Cependant, tous n'ont pas pu bénéficier de cette bienveillance : nombre de ressortissants non-ukrainiens fuyant l'Ukraine, les étudiants francophones notamment, n'ont pas pu trouver refuge en France faute de protection accordée. France terre d'asile s'est fortement mobilisée pour leur accueil et pour l'égalité de traitement de tous. Car la situation en Ukraine est loin d'être la seule à secouer le monde.

La situation en Afghanistan s'est encore détériorée, et le pays connaît à présent une des pires crises humanitaires mondiales. Le sort réservé aux femmes et filles, brutalement effacées de la société, est particulièrement alarmant. Des crises majeures ont également secoué plusieurs pays africains, dont la République Démocratique du Congo et le Soudan. Ces tremblements de terre géopolitiques ont bouleversé les vies de millions de personnes, les poussant sur les routes de l'exil. Certaines de ces routes – une minorité, rappelons-le – mènent en France, qui a connu une recrudescence des demandes d'asile, prolongeant

la tendance que connaissait l'Europe avant le Covid.

Pour répondre à l'urgence, pour organiser leur accueil, leur offrir du répit et des perspectives, et pour défendre l'exercice du droit d'asile, nos équipes ont été mobilisées toute l'année. Les salariés de France terre d'asile sont animés de cette énergie propre à ceux qui savent pourquoi ils se lèvent le matin. Pourtant, les conditions d'exercice de nos métiers sont difficiles. Si le Covid a révélé que le travail social est essentiel au fonctionnement de notre pays, sa reconnaissance est insuffisante. C'est pourquoi nous restons mobilisés. Améliorer les conditions de travail, innover pour rendre nos métiers plus attrayants, voilà un chantier majeur que nous poursuivons dans les années à venir.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sociaux sont garants de la dignité individuelle et des liens qui nous permettent de faire société. Si leur action est visible, si leurs voix, ainsi que celles des personnes qu'ils accompagnent, sont entendues, nous résisterons aux sirènes du repli et du rejet. Alors que l'année 2023 est désormais bien entamée, notre engagement ne faiblit pas. Nous continuerons à démontrer que la société française est bien plus accueillante et fraternelle que les discours de haine ne veulent le laisser croire.

Najat Vallaud-Belkacem

Présidente de France terre d'asile



© FRANCE TERRE D'ASILE

Delphine Rouilleault

Directrice générale de France terre d'asile



© ALESSANDRO CLEMENZA

SOMMAIRE

Éditorial	3
Sommaire	5
Les chiffres clés de l'année 2022	6
Nos missions	8
France terre d'asile sur le terrain	10

1 – NOS ACTIONS

Les temps forts de l'année 2022	12
Plaidoyer et campagnes	20
Nos publications	24
Le premier accueil et l'information aux étrangers	25
L'accompagnement et l'hébergement des demandeurs d'asile	29
L'accompagnement à l'intégration des BPI et des migrants	33
L'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers	37
France terre d'asile en Tunisie	41
Le centre de formation	44

2 – NOTRE ORGANISATION

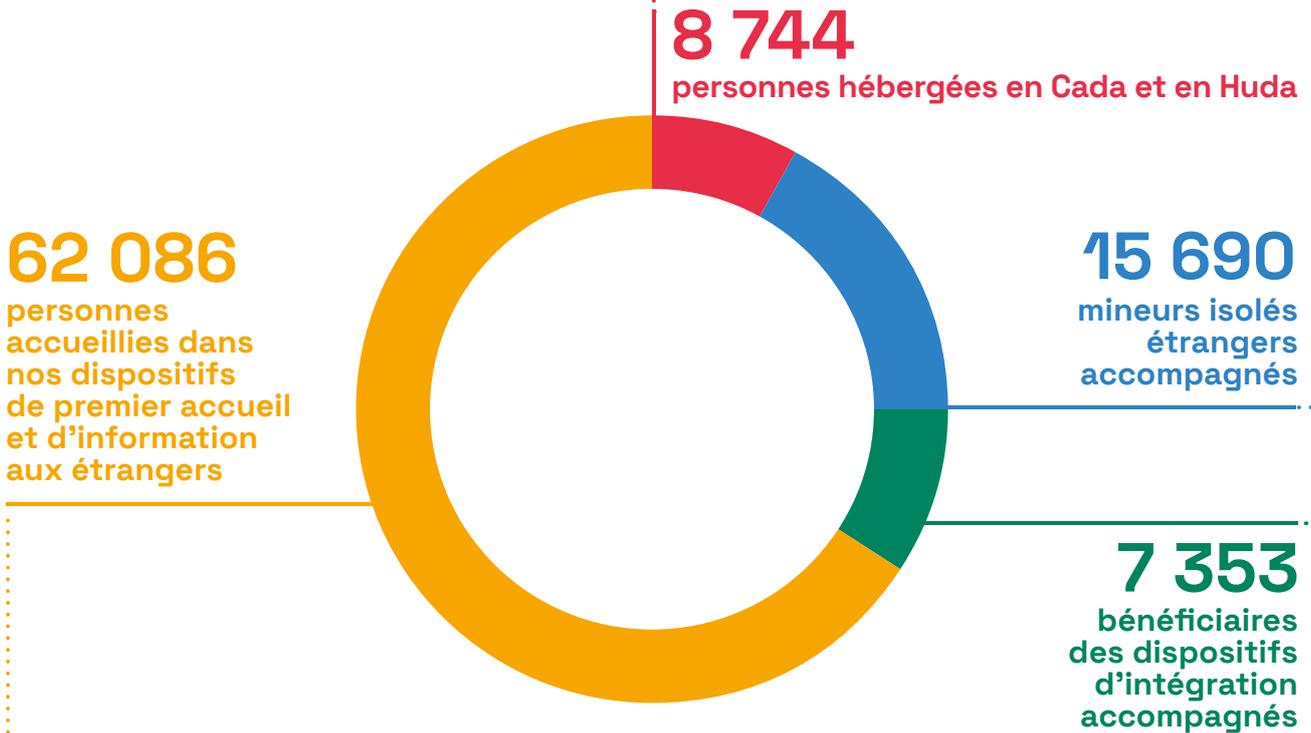
Les instances	47
Le comité de direction	48
Les ressources humaines	49
Le bénévolat à France terre d'asile	50
Les éléments financiers	51

3 – ANNEXES

La liste des acronymes	55
La liste des centres et services de France terre d'asile	56

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022

PUBLICS



LE PREMIER ACCUEIL ET L'INFORMATION AUX ÉTRANGERS DONT :



EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022

SALARIÉS ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)

1 226

BÉNÉVOLES

654

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT EN CADA ET EN HUDA DONT :

7 593personnes hébergées
en Cada dans**5 053**places
d'hébergement**1 151**personnes hébergées
en Huda dans**835**places
d'hébergement**33** Cada**7** Huda**1** centre de transit

L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS DONT :

8 534

jeunes mis à l'abri

5 486

jeunes évalués

1 205

places d'hébergement

765jeunes bénéficiaires d'une
prise en charge pérenne**625**

jeunes pris en charge en hébergement temporaire

20 établissements et dispositifs destinés aux mineurs isolés étrangers

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS DONT :

2 174 hébergés
dans**1 397** places
d'hébergement**41** dispositifs d'intégration dont **13** CPH et établissements assimilés**8 490** places d'hébergement gérées

NOS MISSIONS

Depuis plus de 50 ans, France terre d'asile œuvre pour la promotion des droits humains et informe, accompagne et héberge des personnes en besoin de protection (demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs isolés étrangers, etc.). L'association gère une centaine de dispositifs déployés dans 10 régions et 60 villes, qui accompagnent plus de 12 000 personnes chaque jour. Elle dispose également d'une antenne tunisienne : Terre d'asile Tunisie.

France terre d'asile met également en œuvre des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour défendre les droits des personnes migrantes à l'échelle nationale et européenne.

Enfin, France terre d'asile met en œuvre un travail juridique et forme les professionnels du secteur.

LA PROMOTION DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ÉTRANGERS EN FRANCE, EN TUNISIE ET EN EUROPE

France terre d'asile mène un travail de plaidoyer en France, en Tunisie et en Europe afin de défendre et d'améliorer les droits des personnes en besoin de protection. Elle mène également des actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public. L'association s'inscrit dans une démarche

d'action en réseaux et est notamment membre de l'Uniopss et du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE).

LE PREMIER ACCUEIL ET L'INFORMATION DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES PERSONNES MIGRANTES

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile et les personnes migrantes en errance en fonction de leurs besoins et de leur situation individuelle. Elle apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure d'asile jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié.

L'association mène des missions de mise à l'abri, d'information, d'orientation à destination des personnes migrantes en errance à Paris et soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives, au sein de 13 structures de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada), notamment par une domiciliation administrative, en délivrant une information et un accompagnement sur la procédure d'asile, et en facilitant l'accès aux droits sociaux.

France terre d'asile met également en œuvre des programmes d'accueil et d'orientation temporaires ou d'urgence en réponse aux crises comme pour les déplacés ukrainiens ou les personnes évacuées d'Afghanistan.

L'HÉBERGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES RÉFUGIÉS DANS DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES

France terre d'asile gère 33 centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et 13 dispositifs d'hébergement pour les bénéficiaires d'une protection internationale (centres provisoires d'hébergement et assimilés). Les demandeurs d'asile hébergés dans les Cada obtiennent une assistance sociale et juridique ainsi que des animations socioculturelles et un accompagnement vers la scolarisation pour les enfants. Les réfugiés et les personnes régularisées sont hébergés et accompagnés dans des dispositifs temporaires d'hébergement et d'accompagnement vers l'autonomie et l'intégration. Chez France terre d'asile, la majorité des centres accueillent les personnes en hébergement « diffus », c'est-à-dire dans des appartements répartis au sein des communes concernées.

NOTRE HISTOIRE

France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et défendre le droit d'asile. Peu de temps après sa création, l'association s'est mobilisée dans le contexte de l'arrivée de réfugiés chiliens suite au coup d'État de 1973 au Chili, et a assumé la coordination du dispositif national (DNA) pendant plus de 30 ans.

À partir des années 2000, elle a développé son action à travers l'ouverture de structures d'accueil et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire et la diversification de son activité dans le domaine de l'intégration des réfugiés et la protection des mineurs isolés étrangers (MIE).

Elle demeure aujourd'hui l'un des principaux acteurs du secteur de l'asile, de l'intégration et de la protection des MIE.

© FRANCETERRE D'ASILE



LA CONDUITE DES PROJETS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS DE DROIT

Au-delà de l'accompagnement en centre d'accueil spécialisés, France terre d'asile pilote plusieurs dispositifs d'insertion par l'emploi et le logement ayant pour objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle et de faciliter l'autonomisation des personnes protégées ou bénéficiant d'un titre de séjour.

L'ACCUEIL ET LA PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

France terre d'asile gère 20 dispositifs pour mineurs isolés étrangers dans cinq départements. Ces dispositifs accueillent et apportent une aide spécifique liée à la demande d'asile et à la protection de l'enfance. L'association intervient sur tout le parcours d'accompagnement des jeunes *via* des missions d'urgence (maraude et mise à l'abri), de premier accueil (évaluation sociale et mise à l'abri

temporaire), et la prise en charge pérenne des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection.

À Paris, le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers regroupe cinq structures destinées à l'accueil, l'hébergement, l'évaluation des situations, l'accompagnement et l'orientation des mineurs isolés étrangers vers les services sociaux du département.

L'AIDE À L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES PLACÉES EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

France terre d'asile assure une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes placées en centre de rétention administrative. Elle participe chaque année à la rédaction du rapport annuel sur les centres et locaux de rétention administrative avec les cinq autres associations présentes dans ces lieux d'enfermement.

LA FORMATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux et à l'ensemble des professionnels confrontés aux problématiques migratoires des outils et formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés. L'association pilote notamment le projet Reloref, centre ressources à destination des professionnels de l'intégration accompagnant des bénéficiaires d'une protection internationale.

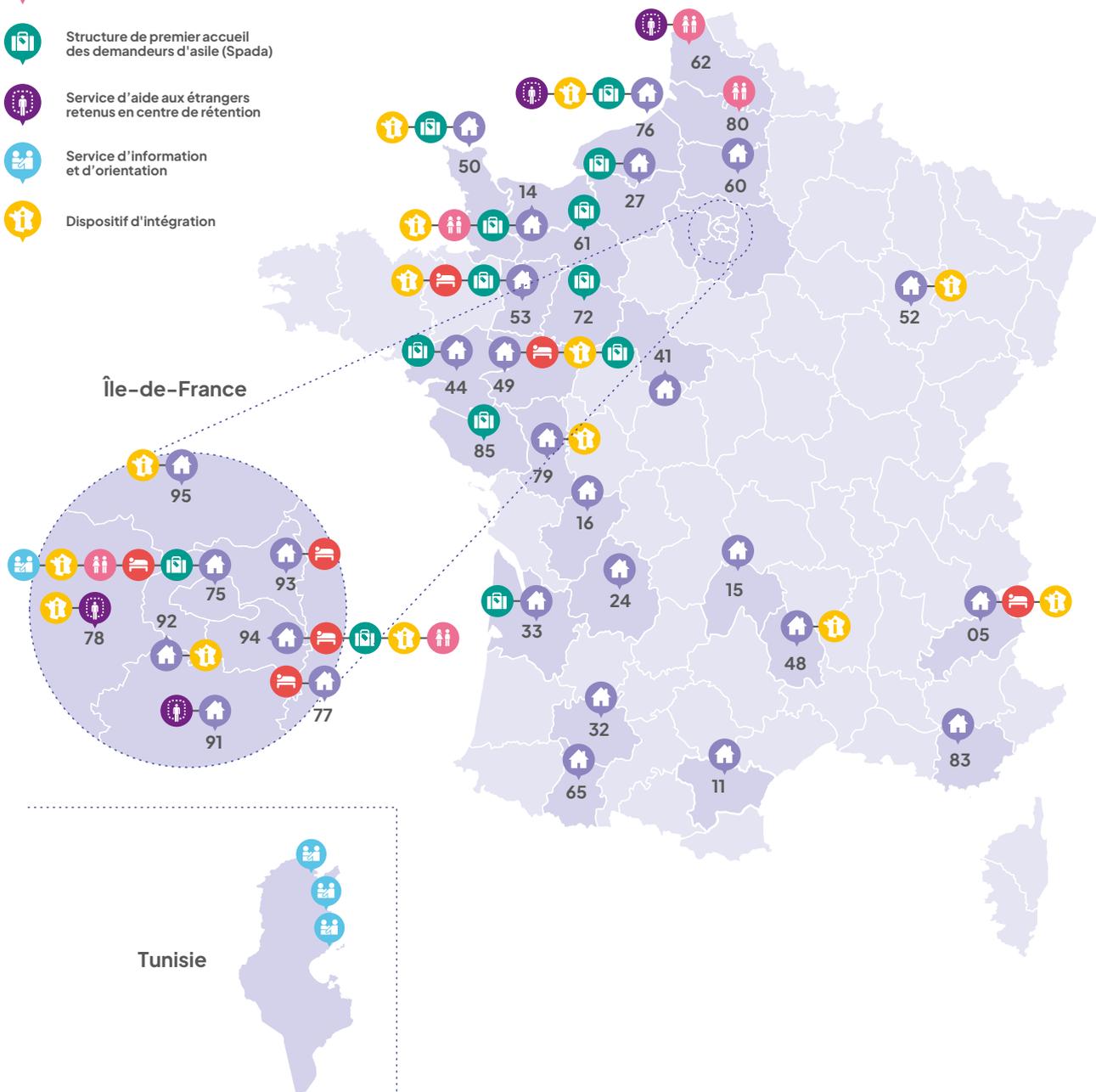
© ALESSANDRO CLEMENZA



FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

AU 31 DÉCEMBRE 2022

-  Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)
-  Dispositif d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda)
-  Dispositif pour mineurs isolés étrangers
-  Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada)
-  Service d'aide aux étrangers retenus en centre de rétention
-  Service d'information et d'orientation
-  Dispositif d'intégration



1 — NOS ACTIONS



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

France terre d'asile mobilisée dès les premiers jours de l'invasion russe pour les déplacés d'Ukraine

L'invasion russe en Ukraine le 24 février 2022 a entraîné une crise humanitaire sans précédent sur le continent européen et le déplacement de plusieurs millions de personnes. France terre d'asile s'est immédiatement mobilisée en mettant en place en l'espace de quelques jours des dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement dans plusieurs départements pour venir en aide aux personnes déplacées. Retour sur ces dispositifs en Île-de-France, dans les Hautes-Alpes et dans le département de la Manche.

Accueillir et orienter les personnes déplacées d'Ukraine

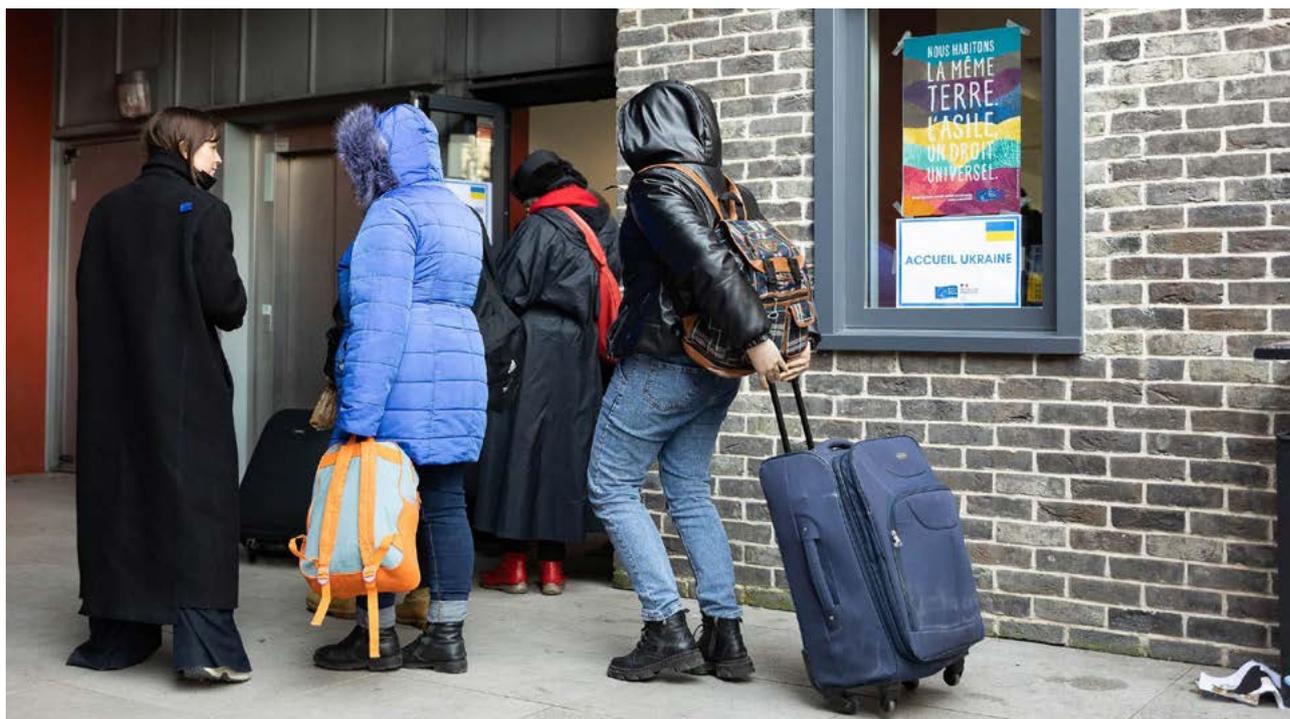
Des guichets d'accueil ont été rapidement organisés

et gérés par les équipes de France terre d'asile afin d'informer les déplacés d'Ukraine sur les démarches administratives à effectuer tout en les aidant à prendre rendez-vous en préfecture.

Dès le 3 mars, « l'Accueil Ukraine » a vu le jour à Paris. Ce centre a été ouvert par France terre d'asile en coordination avec la préfecture d'Île-de-France et le soutien de la Ville de Paris et d'autres associations. Il possède un pôle accompagnement et un pôle hébergement afin d'orienter les personnes vers des lieux d'hébergement dans toute la France. Tous les jours, plusieurs dizaines voire centaines de personnes partent en bus vers des lieux d'hébergement temporaire, notamment vers des dispositifs hôteliers. En un an, ce sont près de 14 000 personnes en besoin d'hébergement qui ont été accueillies. Après avoir occupé plusieurs adresses et face au volume des arrivées, il se situe désormais à la Porte de la Villette.

Dans le département de la Manche, trois guichets d'accueil ont été mis en place par France terre d'asile, à Cherbourg, Avranches et Saint-Lô, en coordination avec la préfecture et la Direction départementale de l'emploi,

© GUILLAUME BONTEMPS



du travail et des solidarités pour prendre en charge les personnes déplacées d'Ukraine. En février 2023, soit un an après l'invasion russe, 940 personnes ont été informées au total dans le département.

Dans le département des Hautes-Alpes, France terre d'asile a été désignée pilote départementale pour les actions en faveur des déplacés ukrainiens. L'association gère un numéro unique d'information à destination des collectivités, des particuliers qui souhaitent agir en faveur de l'Ukraine, mais aussi des institutions. En 2022, environ 580 personnes ont été accueillies sur ce territoire.

Héberger et accompagner les personnes ayant fui l'Ukraine

La mobilisation des citoyens français pour venir en aide aux déplacés d'Ukraine a été particulièrement importante dès les premiers jours de la guerre. Afin d'accompagner cet élan de solidarité, France terre d'asile a souhaité proposer un accompagnement spécifique pour les familles hébergeuses et les personnes hébergées à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Les propositions d'hébergement sont donc étudiées par nos équipes qui rencontrent les hébergeurs et proposent ensuite aux deux parties un contrat d'engagement réciproque pour la durée de l'hébergement. En parallèle, France terre d'asile a développé l'hébergement en intermédiation locative (IML), une bonne pratique qui consiste en une captation de logements par l'association, qui permet de sécuriser le lien entre les personnes déplacées et les bailleurs.

Après leur passage à « l'Accueil Ukraine » à Paris, ce sont près de 13 000 personnes qui ont ainsi pu être orientées vers des hébergements. En Île-de-France, l'organisation de l'hébergement citoyen s'est effectuée en collaboration avec deux autres associations : Jesuit refugee Service (JRS) et Singa. L'IML a bénéficié à 13 ménages, soit 32 personnes, sur 106 ménages inscrits. À l'heure actuelle, le pôle hébergement du centre reçoit en moyenne dix à quinze personnes par jour. Au total, 3 500 personnes ont été reçues au pôle social entre le début de l'invasion jusqu'à février 2023, pour des démarches concernant l'ouverture des droits à la caisse d'allocations familiales (CAF), la résolution de problèmes avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) ou encore concernant les transports. Aujourd'hui, le pôle social reçoit en moyenne une vingtaine de personnes par jour. Par ailleurs, 1 000 personnes ont bénéficié des ateliers d'information aux droits.

Dans le département de la Manche, 63 ménages soit 131 personnes ont pu être hébergées dans plusieurs structures collectives gérées par France terre



© FRANCE TERRE D'ASILE

d'asile dans les villes de Saint-Lô, Bréhal et Siouville-Hague et dans trois hébergements d'urgence type hôtel à Saint-Lô et Tourlaville.

France terre d'asile accompagne, depuis le 17 mars 2022, les personnes déplacées d'Ukraine hébergées dans un hôtel par l'association Coallia, dans le cadre de l'accueil en SAS d'urgence. Ces personnes sont ensuite orientées vers l'hébergement citoyen ou vers deux structures collectives, gérées par France terre d'asile à Veynes et Saint-Léger-les-Mélèzes où se poursuit l'accompagnement vers l'insertion sur le territoire. France terre d'asile a ainsi accompagné, au total en 2022, environ 300 personnes hébergées chez des citoyens, une centaine de personnes, en moyenne de mars à décembre 2022, dans ses deux centres d'hébergement ainsi que 80 personnes en IML, logées au sein de logements sociaux ou locataires auprès de bailleurs privés.

Dans le Loir-et-Cher, un lieu d'hébergement d'urgence a par ailleurs été mis en place en quelques jours avec l'appui de la préfecture dans un centre de vacances de l'association Avac. Une cinquantaine de personnes sont ainsi hébergées et accompagnées par France terre d'asile depuis début avril 2022 à Thésée, commune du Loir-et-Cher de 1 200 habitants.

CHIFFRE CLÉ

Près de **13 000**  personnes ont pu être orientées vers des hébergements depuis l'« Accueil Ukraine » à Paris



Élections présidentielles : 10 propositions pour une France solidaire et accueillante

Dans le cadre des élections présidentielles qui se sont déroulées les 10 et 24 avril 2022, qui ont notamment été marquées par une radicalisation du débat sur l'immigration et l'asile, France terre d'asile a formulé dix propositions pour une France solidaire et accueillante, fondées sur le travail de terrain mené au quotidien auprès des mineurs isolés, demandeurs d'asile et réfugiés.

À l'échelle européenne, France terre d'asile a recommandé la mise en place d'une politique d'asile et d'immigration commune qui soit réellement solidaire, tout en appelant en parallèle à une réponse durable à la frontière franco-britannique. L'association a également exhorté les candidats à la présidentielle à mettre en place une politique d'accueil et d'intégration digne en France, avec un droit effectif et immédiat à l'hébergement de tous. Pour France terre d'asile, la santé, physique et mentale, doit aussi constituer une priorité : le délai de carence de trois mois pour l'accès à la protection maladie universelle doit être abrogé. Les défaillances de l'accueil et des politiques de santé ajoutent des freins supplémentaires à un parcours d'intégration déjà complexe : l'association appelle ainsi

à investir dans l'intégration dès le premier jour, *via* des cours de français, un accès au numérique mais aussi en levant les freins à l'accès effectif au marché du travail. En parallèle, il est souligné la nécessité de sortir de l'impasse les étrangers sans droits qui se retrouvent sans perspectives d'éloignement. Concernant les mineurs, France terre d'asile rappelle la nécessité d'interdire la rétention des enfants et de garantir le principe de présomption de minorité.

Par ailleurs, alarmée par la qualification au second tour de la candidate du Rassemblement national, France terre d'asile a appelé à lui faire barrage pour empêcher l'extrême-droite d'arriver au pouvoir, leur programme et leurs idées remettant en cause les principes de la République, les valeurs qui fondent le vivre ensemble et les engagements internationaux pour l'accueil des étrangers et le droit d'asile.

France terre d'asile appelle à investir dans l'intégration dès le premier jour, *via* des cours de français, un accès au numérique mais aussi en levant les freins à l'accès effectif au marché du travail.

Ouverture de l'AMNA : un dispositif unique pour l'accueil des mineurs non accompagnés à Paris

Le 30 juin 2022, France terre d'asile a ouvert, à Paris, le dispositif d'accueil des mineurs non accompagnés (AMNA) accueillant toute personne se présentant comme mineure privée temporairement ou définitivement de la protection de sa famille et sollicitant une mesure de protection de l'aide sociale à l'enfance.

Ce nouveau dispositif fusionne des missions de mise à l'abri déjà assurées par France terre d'asile et d'évaluation de la minorité et de l'isolement jusqu'alors de la responsabilité du Dispositif d'évaluation pour mineurs isolés étrangers (Demie) de la Croix-Rouge. Le service de mise à l'abri assure l'hébergement et l'accompagnement socio-éducatif des jeunes orientés par le service d'évaluation. Les jeunes sont accueillis dans des centres d'hébergements collectifs où ils bénéficient d'un temps de répit avant l'évaluation de leur minorité et de leur isolement. Au cours de leur prise en charge, les jeunes peuvent profiter d'activités sportives, artistiques et culturelles en partenariat avec d'autres associations.

Le service d'évaluation a pour mission de recevoir le jeune dès son arrivée au service, de mener les entretiens d'évaluation et de rédiger un rapport qui constitue une aide à la décision que prendra la Ville de Paris sur les suites à donner à la demande de protection formulée par le jeune.

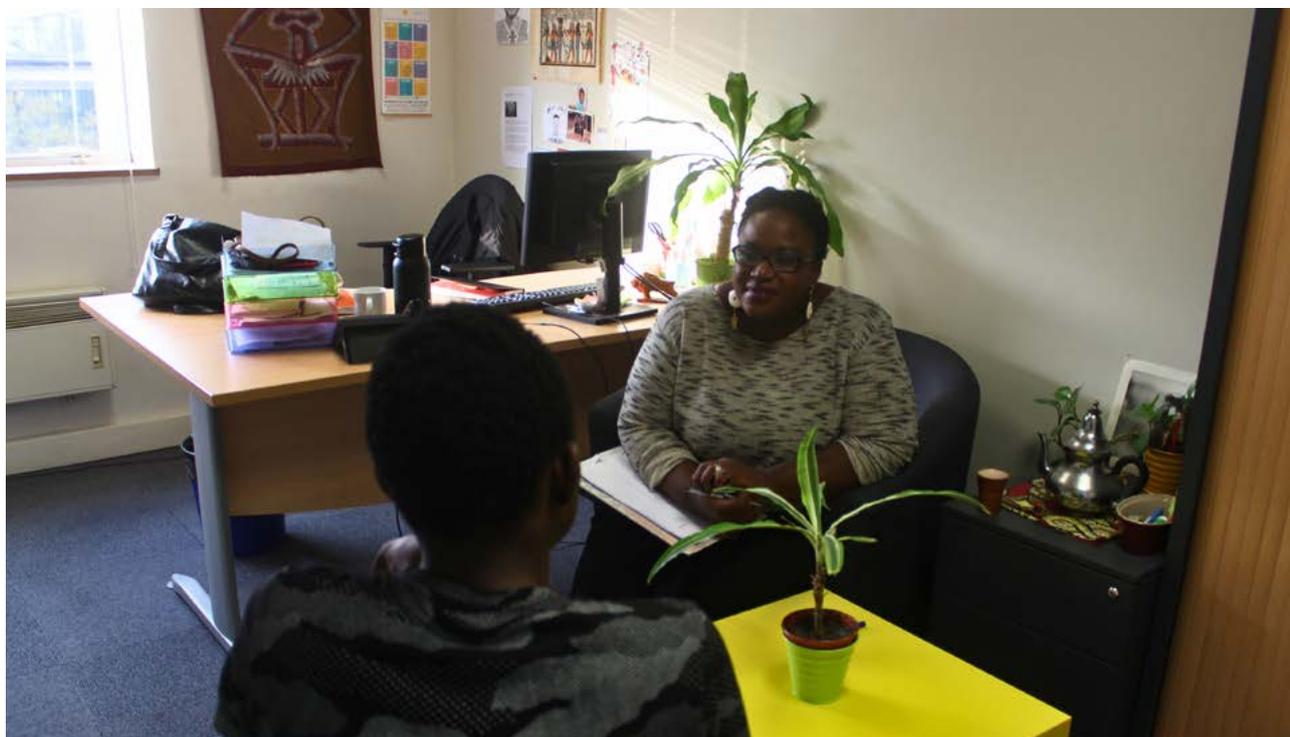
Un pôle santé assure également une première évaluation des besoins en santé des jeunes dès leur arrivée. Cette évaluation permet de rechercher les éventuels problèmes de santé nécessitant un avis médical ou une prise en charge urgente, de prodiguer des soins ou d'orienter vers les services de santé spécialisés. Les personnes accueillies peuvent par ailleurs bénéficier d'une évaluation psychologique grâce à la présence de psychologues dans les locaux du dispositif.

Le dispositif prend en compte les vulnérabilités des jeunes. Ainsi, des places sont réservées au sein des hébergements ou dans des structures spécifiques pour les jeunes filles ou les enfants très jeunes. L'AMNA dispose, par exemple, d'un établissement pour les jeunes filles évaluées majeures par l'Aide sociale à l'enfance mais en attente d'une décision finale du Juge des enfants suite à un recours.

Entre juin et décembre, l'AMNA a accueilli 3 825 jeunes dont 4 % étaient des jeunes filles. La majorité provient d'Afghanistan, des pays d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb et bien que la plupart d'entre eux ait entre 15 et 16 ans, 95 jeunes âgés de 13 ans ou de moins ont également été accueillis.

CHIFFRE CLÉ

3 825 jeunes 
accueillis par l'AMNA entre juin
et décembre



Le projet de création d'un podcast « Parole aux réfugiés ! »

France terre d'asile a réalisé un podcast de 10 épisodes intitulé « Parole aux réfugié.e.s », aujourd'hui disponible sur toutes les plateformes d'écoute. Il permet à des personnes réfugiées de s'exprimer librement et de faire connaître leurs récits, souvent invisibilisés par les chiffres, avec pour objectif de remettre l'humain au centre de la question migratoire.

Afin de promouvoir l'engagement citoyen auprès des jeunes, 15 étudiants ont endossé le rôle d'ambassadeurs de France terre d'asile. Ils ont été sensibilisés à l'asile et aux migrations, puis formés aux techniques d'interview en vue de la réalisation du podcast.

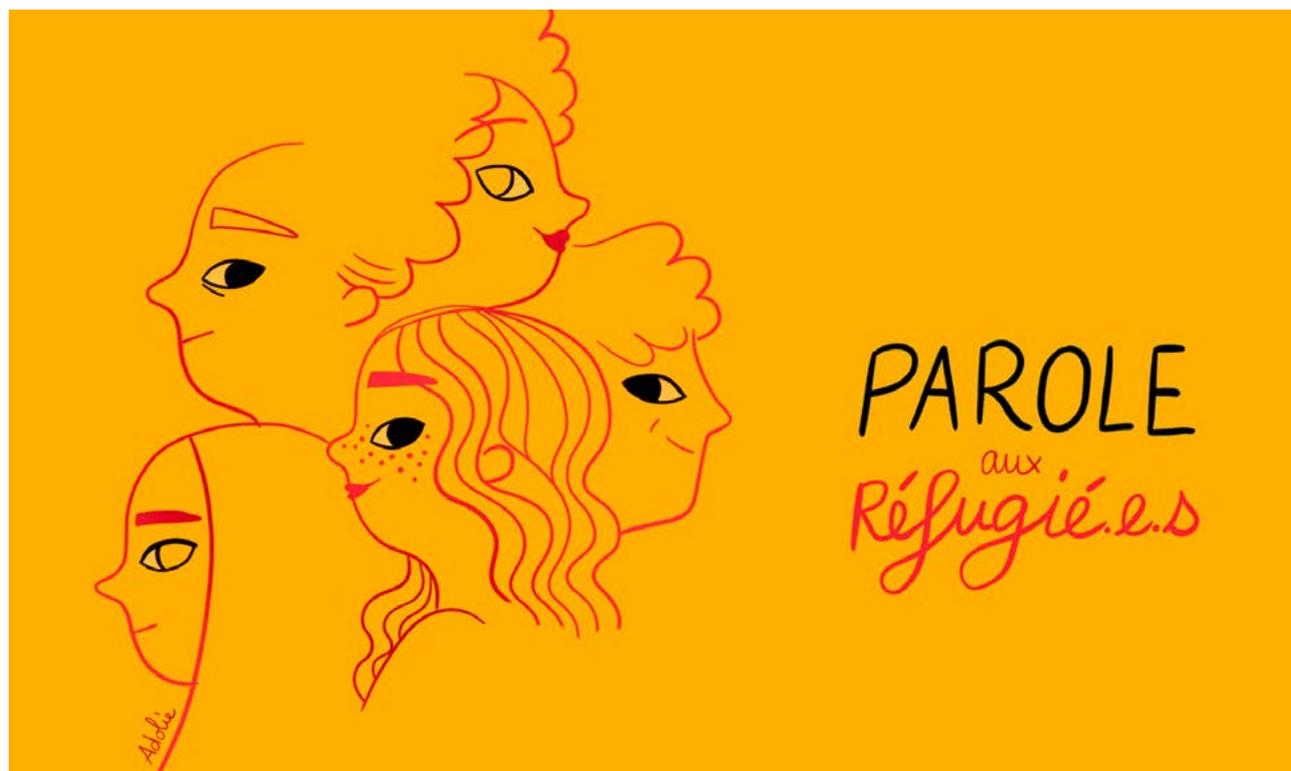
Dans chaque épisode, un groupe de jeunes ambassadeurs donne la parole à une personne réfugiée

ayant été accompagnée par l'association. Les personnes interviewées partagent leur parcours, leur intégration en France et leurs projets. Une diversité de sujets sont abordés : raisons du départ, parcours d'exil, intégration par le travail, accueil en France, amitiés, voyages, ambitions pour le futur, solidarité.

Ce format permet de sensibiliser un public large, par le biais d'un nouveau média en expansion, de faire connaître l'asile à travers des récits personnels et de déconstruire les préjugés au sujet des réfugiés, pour favoriser la cohésion sociale.

Ce projet a pu voir le jour grâce à une subvention du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) et a généré plusieurs milliers d'écoutes en France et dans une vingtaine de pays, notamment grâce à l'implication professionnelle de toute l'équipe de l'agence de podcasts Studio W.

Afin de promouvoir l'engagement citoyen auprès des jeunes, 15 étudiants ont endossé le rôle d'intervieweurs et d'ambassadeurs de France terre d'asile.





La célébration des 20 ans de nos centres d'accueil pour demandeurs d'asile

En 2022, les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) d'Aurillac, Périgueux, Chaumont et Rouen ont fêté leur vingtième anniversaire. À cet effet, une série d'événements ont été organisés, permettant de réunir résidents, salariés et partenaires institutionnels et de célébrer 20 ans d'action au service des personnes en besoin de protection.

C'est à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux que le Cada d'Aurillac, qui accueille aujourd'hui jusqu'à 180 demandeurs d'asile, a organisé un temps de rencontre permettant de saluer l'investissement des personnes qui chaque jour viennent en aide aux personnes en besoin de protection.

Au sein du Cada de Périgueux, cette journée particulière a été marquée par des représentations artistiques et une dégustation de spécialités culinaires. Plusieurs résidents ont été invités à témoigner de leur expérience au sein du Cada. Un résident afghan de l'établissement a témoigné : « s'exiler, c'est quitter un nid patiemment construit pendant des années, détruit par une tempête. Demander l'asile, être réfugié, c'est trouver un nouvel endroit, accueillant, où reconstruire ce nid ».

Pour fêter les 20 ans d'existence du Cada de Chaumont, les résidents et les professionnels qui les accompagnent se sont retrouvés autour des festivités de la Journée mondiale des réfugiés. Au programme : marché du monde, concerts, spectacles de danses du monde et bien d'autres activités, permettant de sensibiliser le grand public aux enjeux en matière d'asile et de migration et de rendre hommage au courage et à la force de celles et ceux qui ont risqué leur vie pour un meilleur avenir.

Le Cada de Rouen a proposé, avec le soutien de la Métropole et de la Ville de Rouen, une journée pour faire connaître l'offre de services disponibles auprès du public concerné. Témoignages de personnes exilées, expositions de photographies et peintures ont ponctué cette journée. Le public présent a aussi pu rencontrer les membres de France terre d'asile et assister à un débat sur le thème de l'engagement des personnes exilées en présence de Delphine Rouilleault, directrice générale de France terre d'asile, Alexandre Verbaere, directeur de la direction Solidarité à la Métropole de Rouen et Caroline Dutarte, adjointe au maire de Rouen.

CHIFFRE CLÉ

4 Cada 

de France terre d'asile ont fêté leur 20e anniversaire en 2022



APAGAN : Évolution du dispositif d'accueil des Afghans menacés par les Talibans

France terre d'asile participe activement à l'accueil des personnes évacuées d'Afghanistan depuis la prise de pouvoir par les talibans en août 2021.

L'association a rouvert en décembre 2021 la version actuelle du dispositif APAGAN, à la demande de la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair), qui a ensuite été reconduit pendant toute l'année 2022. Le dispositif, situé dans un hôtel à Roissy-en-France, prend en charge les personnes afghanes à leur arrivée le temps nécessaire au dépôt de leur demande d'asile. Une fois l'orientation de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) prononcée, l'équipe organise leur orientation vers des hébergements du dispositif national d'accueil (DNA).

Les arrivées étant désormais soumises à la délivrance de laissez-passer consulaires dans les ambassades des pays limitrophes de l'Afghanistan, les flux évoluent

constamment. Le dispositif et les équipes ont dû rester flexibles pour pouvoir accueillir dans des conditions dignes un nombre parfois important de personnes. Ainsi, alors que le dispositif accueillait moins de 50 personnes en arrivées perlées par mois en début d'année 2022, 289 rapatriés afghans ont été accueillis en juin, et 425 en septembre. Grâce à un travail collaboratif avec l'hôtel, facilité par le partenaire logistique Toit du Phénix, France terre d'asile a pu ajuster le nombre de places disponibles et les moyens matériels et humains dédiés au dispositif pour s'adapter à ces évolutions. Au total, près de 1 800 personnes ont été accueillies sur le site via le programme APAGAN en 2022.

CHIFFRE CLÉ

Près de **1 800** 
personnes ont été accueillies sur
le site via le programme APAGAN
en 2022

Clôture du projet « NIEM » : 6 ans d'évaluation des politiques d'intégration en France

2022 a marqué la clôture du projet « NIEM » (National Integration Evaluation Mechanism), un projet de recherche de six ans ayant permis d'effectuer des évaluations périodiques des politiques d'intégration de 15 États membres de l'Union européenne, dont la France. Ces évaluations se sont fondées sur un panel de 173 indicateurs et sur l'organisation de groupes de travail thématiques.

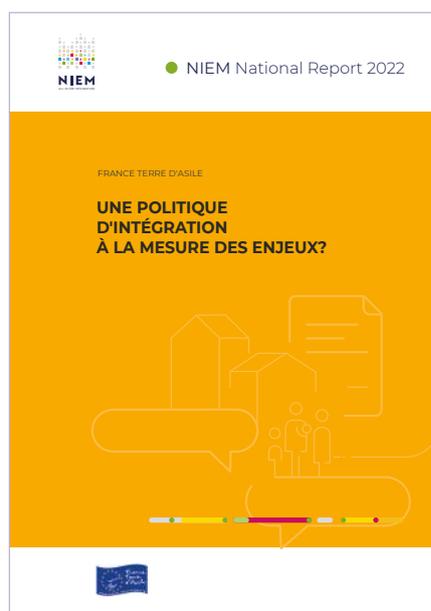
Dans ce cadre, France terre d'asile a publié trois rapports sur les politiques publiques françaises en matière d'intégration, en 2019, 2020 et 2022 et organisé 15 groupes de travail. En parallèle, trois rapports comparatifs ont été réalisés par le Migration Policy Group, un think tank basé à Bruxelles, qui agissait en tant que partenaire de recherche responsable de l'élaboration et du développement des indicateurs du projet.

Entre 2016 et 2022, la politique française d'intégration a fortement évolué, notamment en matière de pilotage et de coordination avec, en 2018, l'adoption d'une Stratégie nationale, la création de la Délégation interministérielle à l'accueil et l'intégration des réfugiés ou encore l'adoption d'un schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés en 2021. L'évolution s'est aussi manifestée dans une meilleure prise en compte des besoins spécifiques

des personnes réfugiées grâce au développement de programmes spécialisés. Toutefois, un nombre important de freins demeurent, tant au niveau de la persistance d'obstacles administratifs que d'un système d'apprentissage du français encore insuffisant.

Au niveau européen, sur toutes les dimensions évaluées, la France se place en deuxième position des pays étudiés. Toutefois, le projet a souligné les divergences importantes entre les pays et en fonction des thématiques.

Tous les rapports sont disponibles sur le site www.forintegration.eu



PLAIDOYER ET CAMPAGNES

Appel à la protection de tous les déplacés d'Ukraine

Le 4 mars 2022, l'Union européenne (UE) déclenche pour la première fois sa directive sur la protection temporaire, permettant aux déplacés ukrainiens d'obtenir un statut de protection et des droits sociaux dans les États membres. La mise en place effective de cette directive s'est traduite par de nombreuses disparités entre États membres, en particulier en ce qui concerne l'octroi de la protection temporaire pour les ressortissants de pays tiers résidant en Ukraine lorsque la guerre a éclaté. France terre d'asile a dénoncé l'interprétation restrictive de cette directive par la France et une majorité des États européens. Dans une [tribune](#) publiée par Libération le 23 mars 2022, Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT et Delphine Rouilleault, Directrice générale de France terre d'asile ont ainsi appelé la France à réviser sa position sur l'accueil de ces étrangers non ukrainiens. En effet de nombreuses personnes qui étaient étudiantes ou déjà elles-mêmes réfugiées en Ukraine se sont retrouvées sans statut ni protection.

Dans cette tribune, France terre d'asile a donc défendu le droit à la protection de toute personne fuyant la guerre, quelle que soit sa nationalité.



© GUILLAUME BONTEMPS / VILLE DE PARIS

Plaidoyer pour une politique d'asile européenne solidaire

Dans le cadre de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne assurée par la France lors du premier semestre 2022, l'association a rencontré le cabinet de Clément Beaune - alors Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes - afin d'exhorter les autorités à impulser une politique d'asile européenne véritablement solidaire, notamment à travers la mise en place d'un mécanisme de répartition pérenne des demandeurs d'asile entre États membres volontaires.

Dans cette lignée, suite au refus de l'Italie de laisser débarquer l'Ocean Viking avec à son bord 234 personnes rescapées, en novembre, France terre d'asile a appelé les autorités françaises à assigner rapidement un port d'accueil sûr. Dans une [tribune](#) parue dans Le Monde le 19 novembre, Najat Vallaud-Belkacem, Présidente de l'association, a notamment rappelé que ne pas laisser des personnes mourir en mer est un préalable à toute réforme de la politique migratoire européenne.

En parallèle, en septembre 2022, face à l'avancée des négociations de la proposition de règlement de la Commission européenne du 14 décembre 2021 qui permettrait de déroger à la législation européenne en matière d'asile en cas d'« instrumentalisation » de la migration par des pays tiers, plus de 80 associations européennes dont France terre d'asile [ont exhorté](#) les institutions européennes à s'opposer fermement à l'introduction d'un tel concept dans le droit de l'UE. France terre d'asile a poursuivi son plaidoyer sur cette question à l'occasion d'une rencontre avec le cabinet du ministre de l'Intérieur en décembre.



© FIXABAY

Concertation autour du projet de loi asile et immigration

Le projet de loi sur l'asile et l'immigration présenté début 2023 par le gouvernement, mais sur lequel des concertations se sont tenues à l'automne 2022, a été l'occasion pour France terre d'asile de porter un plaidoyer national fort. Dès l'annonce d'une loi en préparation en septembre 2022, France terre d'asile a pris position pour mettre en garde sur une politique purement sécuritaire et appeler le gouvernement à répondre aux réels enjeux de la politique d'asile et d'immigration en France que sont le premier accueil et l'intégration.

Lors des concertations organisées par le ministre du Travail Olivier Dussopt et la secrétaire d'état chargée de la citoyenneté, Sonia Backès, l'association a partagé ses craintes sur les éléments déjà connus et ses propositions.

La création de centres d'hébergement d'urgence et de transit, la levée des freins administratifs à l'accès aux droits, la suppression du délai de carence de trois mois et l'accès à la formation linguistique pendant la demande d'asile sont autant de besoins pressants que nous avons adressés aux décideurs politiques.

© MINISTÈRE DU TRAVAIL



France terre d'asile a appelé le gouvernement à répondre aux réels enjeux de la politique d'asile et d'immigration en France que sont le premier accueil et l'intégration.

Défense de la présomption de minorité

À l'occasion de la sortie du film *Les Engagés* d'Emilie Frèche, qui raconte la rencontre entre un Briançonnais et un jeune exilé, France terre d'asile s'est associée à plusieurs associations pour porter une campagne d'impact visant à défendre le principe de la présomption de minorité des mineurs isolés étrangers. Cette campagne, qui cherchait notamment à sensibiliser le grand public, s'est matérialisée sous la forme d'un site internet (lesengages-lefim.com), de la publication d'une tribune et d'une pétition qui a recueilli près de 14 000 signatures. La pétition appelle notamment la France à proposer une mise à l'abri systématique de tous les jeunes se déclarant mineurs, dès leur arrivée et jusqu'à la fin du processus de recours. France terre d'asile a également participé à plusieurs projections-débats, notamment au Parlement européen et à l'Assemblée nationale.

mineurs isolés étrangers tout au long de leur parcours. Ce rapport, public, a également permis de rappeler la nécessité de respecter la présomption de minorité, comme le prévoit le droit international.

En parallèle, dans le cadre de l'examen de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, France terre d'asile a remis au Comité un rapport afin de souligner les difficultés auxquelles font face les



© ECHO STUDIO

Anne dans *Les Engagés* - 2022

Rapport sur l'accès à l'information des personnes exilées à Paris

Une enquête menée en partenariat avec Action Contre la Faim et Watizat a permis de mettre en lumière les enjeux liés à l'accès à l'information pour les personnes exilées primo-arrivantes à Paris. Le rapport évalue notamment les limites et les moyens pour accéder aux renseignements concernant la procédure de demande d'asile ou encore les services essentiels disponibles à Paris. La complexité du système d'asile, le sous-dimensionnement du dispositif d'accueil et les conditions de vie des personnes primo-arrivantes ont été identifiés comme barrières majeures pour l'accès

et la bonne compréhension des informations. Des recommandations précises sont également formulées autour de trois axes: assurer une information claire, complète et adaptée; renforcer l'accompagnement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure; et adapter les supports d'information aux besoins et conditions de vie des personnes exilées.

LES RECOMMANDATIONS

Des recommandations précises sont formulées autour de trois axes : assurer une information claire, complète et adaptée; renforcer l'accompagnement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure ; et adapter les supports d'information aux besoins et conditions de vie des personnes exilées.

Mobilisation sur la « crise des métiers de l'humain »

Face à la dégradation des conditions de travail dans les établissements et services des secteurs social, médico-social et socio-judiciaire, France terre d'asile s'est jointe à une mobilisation nationale portée par 19 fédérations et collectifs associatifs, afin de sensibiliser l'opinion et interpellier les pouvoirs publics sur la situation des professionnels du social et du médico-social.

Tout au long de la semaine du 24 janvier 2022, les associations de solidarité ont déployé des actions sur l'ensemble du territoire : lettres ouvertes, pétition, motions, courriers aux pouvoirs publics et aux élus, campagne de communication sur les réseaux sociaux. Les associations ont insisté sur la nécessité de prendre en compte les tensions en matière de ressources humaines afin de garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement des personnes fragiles et vulnérables. Une délégation de dirigeants

d'associations nationales a demandé à être reçue par le Premier ministre.

L'une des revendications principales était d'accorder la même prime de revalorisation de 183 euros que le secteur sanitaire tous les professionnels du social et du médico-social. Le 18 février, le gouvernement annonçait une extension de la prime dite « Ségur » au secteur médico-social.

La mobilisation s'est toutefois poursuivie à l'automne du fait des lacunes sur le périmètre d'attribution de la revalorisation. Ainsi, lors d'une manifestation le 28 septembre, à l'initiative de 8 fédérations du secteur, il a été demandé une réelle reconnaissance des métiers du soin et de l'accompagnement, notamment par l'extension de la prime à tous les métiers de ces secteurs quelle que soit la structure.



Appel pour une politique d'asile ambitieuse qui ne relève pas d'un régime d'exception

Dans [une tribune](#) publiée sur le site du Monde, le 19 novembre 2022, Najat Vallaud-Belkacem, Présidente de l'association, est revenue sur l'écueil posé par une politique d'asile qui ne serait fondée que sur des mesures prises « à titre exceptionnel ». Cette tribune faisait suite à l'autorisation exceptionnelle de débarquement des passagers du bateau « Ocean Viking » de SOS Méditerranée dans le port de Toulon. Najat Vallaud-Belkacem a rappelé que la France sait, lorsqu'elle le veut, accorder l'asile et protéger les personnes migrantes, comme elle l'a fait notamment avec les déplacés d'Ukraine. Toutefois, une politique migratoire ne peut relever de l'arbitraire, du péremptoire et de l'aléatoire mais doit se fonder sur le droit et la justice.



Une politique migratoire ne peut relever « de l'arbitraire, du péremptoire et de l'aléatoire », mais doit se fonder sur le droit et la justice.

© FRANCE TERRE D'ASILE

Rapport 2021 sur les centres et locaux de rétention

En 2021, plus de 42 000 personnes ont été enfermées dans les centres de rétention administrative. Ce [rapport 2021](#) s'inscrit dans la continuité des observations effectuées dans les centres de rétention administrative (CRA) et les locaux de rétention administrative (LRA) de métropole et d'outre-mer l'année précédente. De nombreuses personnes continuent d'être privées de liberté sans le discernement nécessaire.

Le rapport met également en avant l'insuffisante prise en compte de la protection de la santé des personnes retenues dans le contexte de la poursuite de l'épidémie de Covid-19, conduisant à de nombreuses contaminations. De même, malgré la fermeture des frontières et la suspension de certains vols internationaux, l'administration a maintenu en rétention des personnes sans perspective d'éloignement effectif. Par conséquent, la durée moyenne de rétention s'est encore accrue, de plus d'un tiers,

depuis le début de la crise sanitaire, atteignant près de 22 jours en 2021 contre 16 jours en 2019 et 2020. La publication annuelle de ce rapport est l'occasion pour les cinq associations intervenant dans les centres de rétention de rappeler la nécessité de respecter les garanties légales dont bénéficient les personnes retenues, en toute circonstance, et de repenser l'usage de la rétention.

La durée moyenne de rétention s'est encore accrue, atteignant près de 22 jours en 2021 contre 16 jours en 2019 et 2020.



© JÉRÉMIE LUSSEAU

NOS PUBLICATIONS



Lettre de l'asile et de l'intégration n°96 – Le sport, sur le podium de l'insertion

Le défi de l'intégration sociale des personnes exilées revêt de nombreuses dimensions dont celle du sport, qui peut agir comme maillon de la chaîne de l'inclusion. Quels sont les bénéfices du sport pour les personnes exilées ? Quels sont les défis face à l'accès au sport ?



Présidentielles 2022 : 10 propositions pour une France solidaire et accueillante

Dans une campagne présidentielle qui a donné lieu à une radicalisation des positions sur l'immigration et l'asile, nous avons défendu des propositions constructives fondées sur notre travail de terrain, estimant que la France et l'Europe ont parfaitement les moyens de conduire une politique d'accueil et d'intégration digne.



Rapport 2021 – Centres et locaux de rétention administrative

Quelles sont les problématiques rencontrées en rétention en 2021 ?

En s'appuyant sur notre travail d'assistance juridique quotidien dans ces centres, nos associations publient un rapport national. Ce rapport est une analyse approfondie de la situation dans les centres et locaux de rétention administrative en France.



The European benchmark for refugee integration : a comparative analysis of the national integration evaluation mechanism in 14 EU countries

Ce rapport fait partie du projet NIEM co-financé par l'UE pour évaluer l'intégration des BPI dans 15 États, dont la France. Il se concentre sur les changements entre 2019 et 2021, notamment l'impact de la COVID-19 sur les politiques d'intégration des personnes exilées.



Lettre de l'asile et de l'intégration n°97 – L'accès à l'enseignement supérieur pour les personnes exilées

L'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur représente un véritable tremplin vers l'emploi et la construction d'un parcours d'intégration durable. Quels obstacles se dressent sur le parcours des réfugiés souhaitant entamer ou poursuivre des études supérieures en France ?



Rapport NIEM 2022 – Une politique à la mesure des enjeux ?

Où en sont les politiques d'intégration en France à la fin du premier quinquennat d'Emmanuel Macron et après la crise sanitaire ?

Troisième et dernier rapport d'une recherche longitudinale de 6 ans, cette étude dresse un premier bilan des mesures engagées dans le cadre de la Stratégie nationale sur l'intégration des réfugiés.



Lettre de l'asile et de l'intégration n°98 – Le numérique, un outil à double tranchant

Le numérique peut permettre aux personnes exilées d'accéder plus rapidement à l'information. À l'inverse, il peut également constituer un obstacle supplémentaire.

Quels enjeux accompagnent la dématérialisation des démarches administratives ? Comment faire des outils numériques un levier d'insertion ?



Rapport alternatif au comité des droits de l'enfant des Nations Unies

Dans le cadre de l'examen par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU de l'application française de la Convention internationale des droits de l'enfant, France terre d'asile a publié un rapport en formulant des recommandations pour mieux protéger les mineurs isolés étrangers.



L'accès à l'information des personnes exilées à Paris

Cette enquête menée par France terre d'asile, Watizat et Action contre la Faim auprès de 135 personnes migrantes primo-arrivantes à Paris met en évidence les défis de l'accès à l'information, tels que la maîtrise du français et l'illectronisme. Le rapport propose des recommandations pour améliorer l'accueil et la transmission d'informations.



Lettre de l'asile et de l'intégration n°99 – L'accueil des personnes exilées LGBTI+, des paroles aux actes

L'homosexualité et la transidentité constituent des motifs de persécutions et de violences qui poussent les personnes LGBTI+ à s'exiler. Quels sont les obstacles spécifiques auxquels font face les personnes exilées LGBTI+ ? Comment répondre au mieux à leurs besoins ?

LE PREMIER ACCUEIL ET L'INFORMATION AUX ÉTRANGERS

France terre d'asile agit dès l'arrivée sur le territoire des personnes en besoin de protection et les premières étapes de la demande d'asile : par des missions de mises à l'abri, d'information, d'orientation à destination des personnes migrantes en errance à Paris ; par la gestion de 13 structures de premier accueil pour demandeurs d'asile à travers la France mais également via des programmes d'accueil et d'orientation d'urgence. L'association assure également une mission d'aide à l'exercice des droits dans 4 centres de rétention administrative.

Spada : nouveau marché public et harmonisation des pratiques

France terre d'asile a obtenu en 2022 le renouvellement pour trois ans du marché public de l'Ofii pour ses structures de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada). L'association gère donc désormais l'activité de 13 Spada en Île-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine – contre 11 dans le cadre du précédent marché.

Les missions des Spada ont été précisées par l'Ofii dans le nouveau texte. Un travail d'harmonisation des pratiques professionnelles permettant d'adapter la pratique du terrain à ces nouvelles exigences institutionnelles a été initié. Des réunions d'équipe visant à informer les salariés des nouvelles missions ont été organisées au début du premier trimestre 2022, et un travail sur les statistiques a été mis en oeuvre pour répondre aux critères de reporting de l'Ofii.

Aussi, depuis novembre 2022, les équipes de chaque Spada sont reçues au siège social de l'association le temps d'une journée. En plus de permettre une meilleure fluidité dans le fonctionnement des différentes structures, l'objectif principal de ces



journées est d'améliorer l'accompagnement des usagers pour que chaque demandeur d'asile puisse bénéficier d'une qualité d'accueil équivalente dans tous les dispositifs. Ces journées permettent de renforcer le lien entre les équipes du terrain et le siège, facilitant ainsi la communication dans les deux sens. En effet, elles donnent la possibilité aux équipes de faire de nombreuses remontées d'information, nourrissant le travail de la Direction de l'urgence, tout en permettant au siège de communiquer sur ses orientations stratégiques.

© FRANCETTERRED'ASILE

CHIFFRE CLÉ

29 054



nouveaux domiciliés dans les structures de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada)

Ouverture d'une nouvelle Spada à Argentan

Suite à l'obtention d'un nouveau marché public conclu avec l'Ofii, France terre d'asile a ouvert une nouvelle Spada dans l'Orne, dans la ville d'Argentan le 18 juillet 2022. Une inauguration des locaux s'est déroulée le 10 novembre en présence des différents partenaires institutionnels, associatifs et sociaux du département.

L'équipe de la Spada d'Argentan, composée de deux salariés, travaille en étroite collaboration avec celle de la Spada de Caen. Dans une logique de création de synergies entre les deux dispositifs, des rencontres ont été organisées entre les équipes et les salariés de Caen qui se sont investis dans la formation de leurs collègues normands.

La Spada d'Argentan offre un service de proximité aux personnes demandeuses d'asile du territoire ornaix qui devaient jusqu'alors se déplacer à Caen pour entamer et suivre leurs démarches administratives et sociales relatives à l'asile. L'équipe a engagé un travail important de mise en réseau afin de s'intégrer au tissu



associatif local, et de nombreuses rencontres ont été organisées avec les partenaires du territoire.

Au 31 décembre, une centaine de personnes ont vu leur demande d'asile préenregistrée à la Spada, dont une majorité de familles.

© SHANDOR

Spada de Créteil : un nouveau partenariat avec la Croix-Rouge

Un nouveau dispositif porté par la Croix-Rouge a été déployé sur une partie du département du Val-de-Marne en 2022 : Les Lits Halte Soins Santé mobiles. Le dispositif a vocation à se déplacer au sein de divers lieux d'hébergement et d'accompagnement afin d'assurer une démarche « d'aller vers » le public en situation de précarité, quelle que soit leur situation administrative.

Deux permanences par mois ont été mises en place à partir d'octobre 2022 à la Spada de Créteil. Constituée d'une psychologue, d'un médiateur interprète, de trois infirmières, d'un médecin et d'une pharmacienne, l'équipe réalise des soins adaptés (notamment pour les personnes sans droits ouverts), des bilans de santé et des orientations vers des dispositifs de droit commun.

CHIFFRES CLÉS 2022

STRUCTURES DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE (SPADA)

42 852 personnes suivies (file active)

RÉPARTITION DES ADULTES

18 % **82 %**
Femmes : 7 646 Hommes : 35 206

COMPOSITION FAMILIALE

9 % **91 %**
Familles : 3 911 Isolés : 38 941

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Afghanistan : 8 938 personnes **21 %**
Bangladesh : 6 203 personnes **14 %**
Somalie : 2 358 personnes **6 %**
Pakistan : 2 351 personnes **5 %**
Guinée : 2 158 personnes **4 %**

Approfondissement de l'expertise de la maraude de France terre d'asile

Le nombre d'interventions de la maraude de France terre d'asile a été croissant en 2022, avec 226 permanences et 25 opérations de mise à l'abri. Le réseau de partenariats s'est étendu au cours de l'année, avec par exemple de nouvelles permanences hebdomadaires de la maraude à l'espace de repos Ego géré par l'association Aurore.

Par ailleurs, la maraude met l'accent sur le développement de son expertise dans l'accompagnement des publics précarisés en situation de rue. L'ensemble des salariés a ainsi été formé collectivement à la détection des psycho-traumas et aux premiers secours, éléments essentiels dans le cadre de l'accompagnement d'un public très vulnérable. Un travail au long cours a également été initié avec Action contre la Faim pour former l'équipe aux principes de sécurité et de prise en compte des vulnérabilités en maraude ; ce travail a permis la définition commune d'un protocole de sécurité adapté au contexte et aux missions des salariés. Ces formations collectives sont doublées de journées d'équipe mensuelles visant à la prise de recul sur les pratiques professionnelles. Souvent thématiques, ces dernières facilitent aussi l'échange de bonnes pratiques et la consolidation des connaissances et compétences sur des sujets particuliers.

Cette expertise des équipes se traduit également dans les nouveaux projets de la maraude, qui participe activement à des projets de recherche. Ainsi, une enquête sur l'accès à l'information a été initiée avec Action contre la Faim et Watizat, qui a donné lieu à la publication du rapport « L'accès à l'information des personnes exilées à Paris ». L'équipe de la maraude a également entamé un travail d'enquête auprès des femmes migrantes à la rue, qui se concrétisera en 2023.

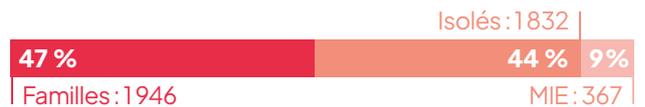
CHIFFRES CLÉS 2022 DISPOSITIF DE LA MARAUDE

4 145 personnes rencontrées

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



© ALESSANDRO CLEMENZA

CHIFFRES CLÉS 2022

SERVICE D'AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS (SAER)

2 795 personnes rencontrées

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



© SONAKERLIDOU

Ouverture d'un dispositif de mise à l'abri pour jeunes en recours à Ivry-sur-Seine

Suite au risque de démantèlement d'un campement situé à Ivry-sur-Seine où de nombreux jeunes se déclarant mineurs vivaient à la rue, ces derniers ont manifesté devant le Conseil d'État en décembre 2022. La majorité du public, en cours de saisine auprès du juge des enfants après avoir fait l'objet d'une première évaluation de leur minorité et de leur isolement, contestait la décision de refus de prise en charge du Conseil départemental.

Dans ce contexte, une opération de mise à l'abri a été organisée le 7 décembre 2022 avec l'équipe de la maraude de France terre d'asile. 160 jeunes en recours ont été pris en charge et acheminés vers un dispositif d'hébergement d'urgence ouvert

dans un gymnase à Ivry-sur-Seine et géré par France terre d'asile. En plus d'un environnement sécurisé, ces jeunes y ont bénéficié d'une évaluation de leur situation administrative et d'un accompagnement social, sanitaire et administratif adapté à leurs besoins, avec une prise en compte de leurs vulnérabilités. Ce travail d'accompagnement par les équipes du centre facilite ensuite l'orientation vers des structures d'hébergement plus pérennes.

De nombreuses activités culturelles, artistiques et sociales ont également été proposées aux jeunes, comme des visites culturelles à Paris ou des ateliers artistiques sur site.

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

France terre d'asile héberge et accompagne les demandeurs d'asile pendant le temps de leur procédure d'asile. L'association gère 33 centres d'accueil pour demandeurs d'asile pour un total de 5 093 places, 7 hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile représentant 835 places, ainsi qu'un centre de transit à Créteil.

Des places spécialisées pour l'accueil de personnes LGBTI+ vulnérables en Cada

Dans le cadre de l'appel à projets concernant le déploiement de places spécialisées Huda/Cada pour l'accueil de personnes LGBTI+ vulnérables, France terre d'asile a obtenu la spécialisation de 49 places d'hébergement au niveau national. Ces places ont été ouvertes au sein du Cada de Paris (25 places), du Cada du Gers (11 places), du Cada de Bègles (7 places) et du Cada de Blois (6 places). Au cours de la première année de fonctionnement du dispositif, nous avons obtenu le financement d'actions de formation des équipes par des associations communautaires LGBTI+, l'Association pour la reconnaissance des

droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour (ARDHIS) et Le Girofard, afin d'assurer un accompagnement bienveillant et adapté aux besoins spécifiques des personnes concernées. Le financement accordé a également permis la mise en place de soins en santé mentale, par le biais de groupes de parole ou de consultations thérapeutiques, associés à des prestations d'interprétariat le cas échéant. Ce subventionnement a été reconduit pour l'année 2023, ce qui permettra de poursuivre ces activités et d'approfondir les liens créés avec les associations partenaires.



Un trophée pour le projet autour de la santé mentale du Cada de Toulon

France terre d'asile a reçu, fin septembre 2022 à Marseille, le trophée régional 2021 « Droits des usagers de la santé » du ministère de la Santé. Ce trophée remis par l'Agence régionale de santé - Provence-Alpes-Côte-D'azur (ARS PACA) et la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Paca, est un label qui

valorise les projets innovants en matière de promotion des droits des patients.

Le projet en santé mentale du Cada France terre d'asile de Toulon a ainsi été labellisé en septembre pour son action innovante de soutien psychologique des personnes en demande d'asile et réfugiées dans le Var.

Projet initialement développé par notre Cada sur son budget propre, il était destiné uniquement aux résidents du Cada. Mais grâce à un financement de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) du Var, le Cada a pu ouvrir son dispositif à d'autres structures et il est aujourd'hui ouvert à tous les demandeurs d'asile et les réfugiés hébergés dans le département du Var. Au total, près de 1 600 personnes et une douzaine d'équipes et de structures en bénéficient.

© FRANCE TERRE D'ASILE



Exposition de peinture d'un résident du Cada d'Angoulême « La Palette de mon âme »

Un résident du Cada d'Angoulême, M. Jashiashvili, a exposé ses peintures au Couvent des Récollets, dans la Mairie de Cognac. De nationalité géorgienne, l'artiste et sa famille sont arrivés en France en 2021 avant d'être hébergés au Cada. L'artiste s'est rapidement illustré par son talent qu'il a choisi de mettre au service des autres résidents du Cada. Cela fait huit mois qu'il dispense des cours de dessin chaque vendredi dans les locaux, à destination des adultes comme des enfants.

À travers cette exposition qu'il a intitulée « La Palette de mon âme », M. Jashiashvili a souhaité « parler avec la langue des couleurs », représentant des sujets intimes tels que son village, sa famille, des symboles religieux, etc. L'ensemble des 45 œuvres présentées a été réalisé depuis son arrivée en Charente, et cette exposition lui a permis de se faire connaître en dehors



© M. JASHIASHVILI

des murs du Cada, tout en mettant en lumière ses créations.



© FRANCE TERRE D'ASILE

Vente solidaire d'ordinateurs au Cada de Paris

Les 7 et 8 décembre, le Cada de Paris a organisé une vente solidaire d'ordinateurs portables avec Emmaüs Connect, et en partenariat avec Konexio, Norip et Ateliers sans frontières. Ce projet, qui a été réfléchi et travaillé durant quatre mois, avait pour objectif de favoriser l'accès au numérique des bénéficiaires, essentiel à leur démarche d'autonomisation et à leur pleine implication dans le suivi de leur procédure. En effet, les demandeurs d'asile et les réfugiés sont à la croisée de deux difficultés majeures : la faible quantité de ressources à leur disposition et l'incapacité d'y accéder du fait de la fracture numérique.

La dématérialisation de la procédure d'asile devant l'Ofpra constitue un facteur aggravant de cette situation. Cette vente solidaire a permis aux résidents des Cada d'Île-de-France et d'autres dispositifs de France terre d'asile de bénéficier d'ordinateurs reconditionnés de qualité à 50 euros. Ces ordinateurs leur faciliteront notamment l'accès aux démarches en ligne. La collaboration avec des entreprises ayant procédé à des dons d'ordinateurs a ainsi permis de proposer 300 équipements. Les personnes ont également été accompagnées dans la prise en main des ordinateurs.

CHIFFRES CLÉS 2022 CADA HUDA CONFONDUS

8 744 personnes accueillies

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



Ouverture de nouvelles places d'hébergement au sein de nos Cada

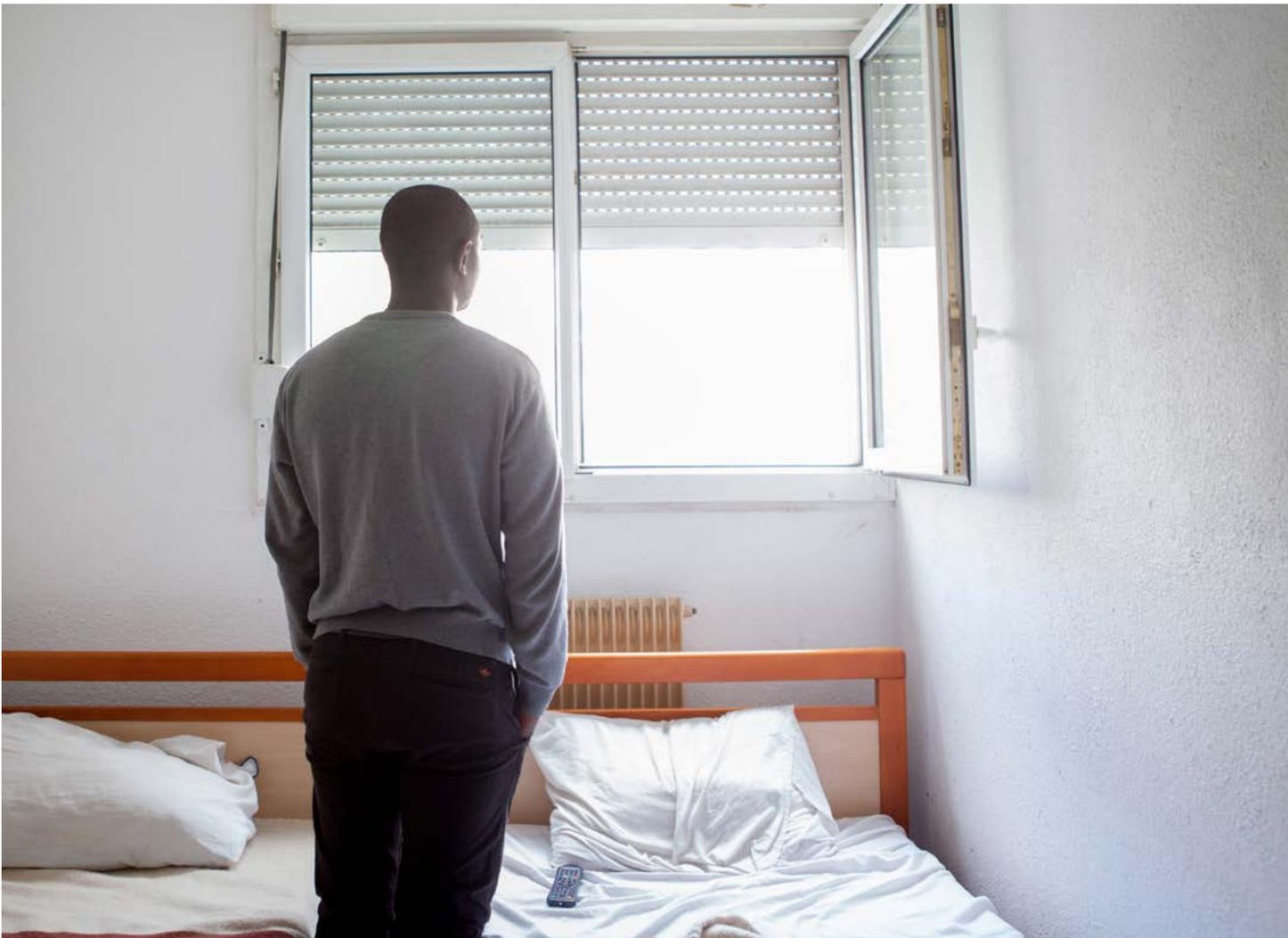
En 2022, France terre d'asile a remporté plusieurs appels à projets, permettant l'élargissement de son parc d'hébergement pour les demandeurs d'asile.

CHIFFRE CLÉ

5 093 places de Cada 
gérées par France terre d'asile
fin 2022

Ces appels à projets s'inscrivent dans le cadre de la campagne d'ouverture 2022 de places de Cada qui a été mise en place pour répondre aux besoins du nouveau Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (Snadar). Ils font suite à une décision des pouvoirs publics de créer 2 500 places de Cada en 2022.

Les projets d'extension remportés par les Cada de Saint-Denis, Lourdes, Auch, Toulon, Blois, Romorantin et Sarcelles concrétisent la création de 120 places supplémentaires. Ces projets portent le nombre de places de Cada gérées par France terre d'asile à 5 093 en fin 2022. Nos directeurs et directrices vont désormais s'atteler à la captation et l'aménagement des nouveaux logements, ainsi qu'au recrutement d'éventuels nouveaux professionnels, avant l'ouverture officielle de ces places. De nouveaux appels à projets nous permettront de poursuivre cette dynamique en 2023.



L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION DES BPI ET DES MIGRANTS

France terre d'asile est engagée dans des missions d'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) mais aussi d'autres personnes migrantes en situation régulière. L'association gère 13 centres provisoires d'hébergement ou établissements similaires représentant 1 397 places mais également différents dispositifs d'insertion sociale et professionnelle ou d'autonomisation.

Parcours linguistique à visée professionnelle avec solution de garde d'enfant

Au cours de l'année 2022, plusieurs dispositifs de France terre d'asile dont le Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires de Paris (DPHRS), le Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile (Para), le Dispositif d'accueil,

CHIFFRE CLÉ

57 femmes  ont pu bénéficier de cette formation intensive

d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés (Dahar), les centres provisoires d'hébergement (CPH) de Créteil et de Rouen ont mis en place un partenariat avec la Smart Académie du Hub de la réussite.

Cette collaboration à destination de femmes bénéficiaires d'une protection internationale consistait en un parcours de formation linguistique à visée d'inclusion professionnelle. Ce parcours proposait en outre, une solution d'accueil pour les jeunes enfants (entre 7 et 36 mois) sous forme de garderie éphémère.

57 femmes d'une moyenne d'âge de 35 ans ont pu bénéficier de cette formation intensive de trois mois (1 080 heures de formation au global) leur permettant d'atteindre le niveau A1.1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Cinq cérémonies républicaines ont été organisées, dont une à la Mairie de Paris, durant lesquelles une attestation des compétences acquises a été délivrée à chaque stagiaire.



Les actions du Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés (Reloref)

Le projet Reloref, qui appuie depuis 2004 les professionnels de l'insertion dans leur accompagnement quotidien des bénéficiaires d'une protection internationale, a lancé en juin 2022 une plateforme numérique à destination des professionnels : <https://reloref.france-terre-asile.org/>.

Le site centralise l'ensemble des prestations (appuis juridiques écrits, sensibilisations, permanences juridiques, réunions d'échange des pratiques, etc.) et des contenus pédagogiques produits par l'équipe du projet (capsules de l'intégration, fiches, webinaires, etc.). Il permet de faciliter le lien avec les professionnels sur différents territoires, notamment au travers d'un forum, et de mettre à disposition des ressources en libre accès après inscription. Six mois après son lancement,

plus de 700 personnes s'étaient déjà inscrites et le site cumulait près de 30 000 visites uniques.

Une dynamique partenariale renforcée a également été engagée. Les relations avec 45 partenaires de France terre d'asile actifs auprès d'un public BPI ont été renforcées, et 12 nouveaux partenariats avec des structures institutionnelles, associatives ou privées, actives dans les domaines de l'intégration, telles que Réfugiés.info, KABUBU, Concordia, Reconnect, le CNAM, et l'association régionale des missions locales d'Île-de-France, ont été conclus.

3 123 offres d'emploi et de formation ont été diffusées à travers le réseau d'insertion et le site internet, et six webinaires sur l'emploi ont été organisés. Ces actions ont contribué à améliorer l'accès des personnes BPI à des opportunités d'emploi et de formation, tout en renforçant leur inclusion sociale.

Le projet Reloref, devenu un centre ressource à part entière, est cofinancé par l'Union européenne et le ministère de l'intérieur.

CHIFFRE CLÉ

2 510 professionnels  ont bénéficié des prestations et des activités de Reloref



Signature d'une convention avec la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair)

La signature d'un partenariat national le 7 décembre 2022 entre la Diair, France terre d'asile, Coallia, France Horizon et le Groupe SOS a permis d'officialiser une campagne de formation des professionnels de l'accompagnement social autour de l'application réfugiés.info : une plateforme multi-langues contributive à destination des bénéficiaires d'une protection internationale, proposant des informations sur la plupart de leurs démarches professionnelles ou de recherche de logement.

L'équipe de réfugiés.info organise ainsi, à Paris, des formations collectives gratuites à destination des salariés travaillant auprès des réfugiés afin de présenter la plateforme et ses fonctionnalités.

L'objectif est que ces professionnels puissent ensuite faire connaître l'application aux bénéficiaires d'une protection internationale et les accompagner à la prise en main.



Hébergement citoyen pour l'accueil des déplacés ukrainiens

L'arrivée de plusieurs milliers de personnes déplacées d'Ukraine en quelques semaines a engendré à la fois un besoin important de solutions d'hébergement mais

également un élan de solidarité de grande ampleur, de nombreux ménages français proposant d'accueillir des Ukrainiens chez eux. France terre d'asile s'est engagée dans l'accompagnement à l'hébergement citoyen avec le lancement de la Plateforme d'accueil des déplacés ukrainiens (Padu) dans les Hauts-de-Seine et à Paris. En lien avec l'association Singa et l'association JRS, France terre d'asile s'est chargée de contacter les ménages souhaitant accueillir des déplacés ukrainiens, d'organiser des réunions d'information, mais aussi de réaliser des visites des lieux d'hébergement proposés, et d'accompagner près de 53 ménages, soit 121 personnes.

© DIANE LEGLISE



Réalisation de diagnostics en préparation du déploiement du programme AGIR

Afin de répondre aux besoins du nombre croissant de personnes protégées par la France, L'État a décidé de la mise en œuvre d'un nouveau programme d'accompagnement à l'autonomie des bénéficiaires d'une protection internationale. Centré sur l'accès au logement et l'emploi, le programme doit se déployer progressivement jusqu'en 2024 avec la création de guichets départementaux fournissant un accompagnement aux droits, vers le logement et vers la formation professionnelle et l'emploi.

l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et des Préfectures. France terre d'asile a réalisé ces diagnostics pour les départements de l'Europe, de la Loire-Atlantique et de Paris. Les diagnostics dressent un état des lieux des forces et des faiblesses du département et des initiatives existantes en matière d'intégration des BPI, ainsi que du profil de ces derniers. Par ailleurs, des préconisations sont formulées pour le déploiement opérationnel du dispositif dans le département.

En amont, des diagnostics pré-opérationnels ont été réalisés à la demande des Directions régionales de

CHIFFRES CLÉS 2022 CADA

2 497 personnes BPI accueillies

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

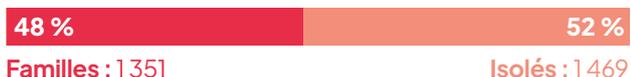


CHIFFRES CLÉS 2022**CPH + DPHRS + DAHAR + PARA + RÉSIDENCE SOCIALE****2 037** personnes accueillies**RÉPARTITION DES ADULTES****COMPOSITION FAMILIALE****PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES****Ouverture d'un CPH à Langogne**

Suite à la réponse à l'appel à projet national lancé fin 2021 pour l'ouverture de nouvelles places de CPH en France, France terre d'asile a ouvert un CPH à Langogne, en Lozère, en juin 2022. Ce centre de 30 places a connu une montée en charge rapide puisque qu'en décembre 2022 déjà 28 personnes avaient pu

être admises. Le centre a travaillé de concert avec le Cada de Lozère de France terre d'asile, et plus particulièrement son antenne de Langogne pour tisser un robuste maillage partenarial élargissant les perspectives d'insertion des résidents sur le territoire.

© FRANCE TERRE D'ASILE

**CHIFFRES CLÉS 2022****AUTRES DISPOSITIFS DÉDIÉS À L'INCLUSION ET À L'INTÉGRATION****2 820** personnes accueillies**RÉPARTITION DES ADULTES****COMPOSITION FAMILIALE****PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES**

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

France terre d'asile gère 20 dispositifs dédiés aux mineurs isolés étrangers sur cinq départements. L'association intervient sur tout le parcours d'accompagnement des jeunes via des missions d'urgence (maraude et mise à l'abri), de premier accueil (évaluation sociale et mise à l'abri temporaire), et la prise en charge pérenne des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection.

Création d'un service de suivi extérieur des jeunes majeurs dans le Pas-de-Calais

Dans le cadre de la protection de l'enfance, les jeunes majeurs peuvent bénéficier d'une prise en charge jusqu'à leurs 21 ans, à condition que les services de l'aide sociale à l'enfance l'acceptent. Ainsi, dans la plupart de nos établissements d'accompagnement vers l'autonomie, des jeunes majeurs continuent d'être suivis. Dans le Pas-de-Calais, un établissement dédié à l'accompagnement des jeunes majeurs a été créé en février 2022 : l'Établissement départemental d'accompagnement des jeunes majeurs (EDAJM). Il permet d'assurer le suivi de jeunes majeurs qui ne sont plus hébergés par nos services, mais qui se trouvent en logement autonome, afin qu'ils continuent à bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif, administratif, juridique et sur le plan de l'insertion professionnelle. Cet établissement est divisé en trois services, répartis sur les trois territoires dans lesquels France terre

d'asile dispose d'établissements d'accompagnement vers l'autonomie : Arras, Liévin et Saint-Omer. Cette proximité permet une meilleure communication et une fluidité dans le parcours des jeunes, qui passent d'un établissement à un autre en évitant toute rupture de parcours.

En 2022, ce sont 207 jeunes majeurs qui ont bénéficié d'un accompagnement par l'EDAJM. La durée moyenne de prise en charge des 85 jeunes qui ont quitté les effectifs au cours de l'année 2022 a été d'un 1,2 mois environ. Les deux-tiers d'entre eux sont sortis avant d'avoir atteint les 21 ans, en raison d'un niveau d'autonomie suffisant.



Projet « Montreurs d'étoile »

Plusieurs de nos établissements parisiens ont participé au projet « Montreurs d'étoiles », porté par la Société astronomique de France, l'Université Paris-Saclay et l'association France Fraternités. L'objectif de ce projet est de soutenir et sensibiliser à l'astronomie des jeunes en démarche d'insertion ainsi que le grand public.

Ainsi, plusieurs jeunes de la Maison Estrella ont participé à deux jours de formation à Montmartre afin de découvrir le monde de l'astronomie. Ils ont été invités à partager leurs connaissances avec des passants, à qui ils ont proposé d'observer les étoiles.

Par ailleurs, quatre jeunes de la Villa Saint-Michel et d'Archereau ont eu l'opportunité d'assister à un concert du violoncelliste Yo-Yo Ma à la Philharmonie de Paris. À l'issue du concert, ils ont été guidés par le directeur de la Société astronomique de France dans l'observation des planètes et ont eu la chance de pouvoir observer Jupiter, Saturne et Mars grâce aux télescopes installés sur la passerelle de la Philharmonie. Le lendemain, les quatre jeunes étaient invités au siège de l'UNESCO, où ils ont pu échanger avec le violoncelliste Yo-Yo Ma ainsi que Matthias Maurer, un astronaute allemand de l'Agence spatiale européenne, autour de la notion de risque. Les jeunes ont finalement assisté à une conférence-débat sur l'avenir, animée par Yo-Yo Ma et entrecoupée d'interludes musicaux.



© FRANCE TERRE D'ASILE

Le partenariat autour du film La Brigade

France terre d'asile a été associée à la campagne de promotion du film « La Brigade » au début de l'année 2022. Cette comédie raconte l'histoire de mineurs isolés étrangers pris en charge dans un foyer de protection de l'enfance en campagne, qui découvrent la cuisine et la restauration auprès d'une ancienne cheffe contrainte de se rabattre sur la gestion de la cantine du foyer. Ce film, exposant sur grand écran le vécu des mineurs isolés étrangers en France, a été l'occasion d'organiser des projections spéciales en présence des équipes d'intervenants sociaux et des jeunes accueillis par France terre d'asile. Des temps

d'échanges à l'issue des projections avec les équipes et les jeunes ont notamment été proposés à Caen et Arras.

À Paris, en partenariat avec l'association Cinéma pour tous, 50 jeunes et professionnels de France terre d'asile ont pu assister à une projection spéciale du film, en présence du réalisateur et de l'un des acteurs principaux, ancien mineur isolé étranger. Cet après-midi a suscité un fort enthousiasme parmi les jeunes conviés, ravis de rencontrer l'équipe du film.

La journée des professionnels de Paris

La journée des professionnels de la Direction parisienne des mineurs isolés étrangers s'est déroulée les 4, 5 et 6 octobre au Parc floral de Vincennes autour de la thématique « un accueil en évolution ». Co-construite par les cadres des différents établissements et dispositifs parisiens, cette journée conviviale a eu pour principaux objectifs d'encourager la coopération entre les professionnels de différentes structures et d'engager une réflexion collective autour de la posture et des pratiques professionnelles. À cet effet, une attention particulière a été accordée à la communication bienveillante et à l'identification de ressources individuelles et collectives.

La journée a ainsi débuté par une présentation des différents dispositifs, suivie d'un atelier de

sensibilisation autour de la communication non-violente et de la gestion des désaccords au sein d'une équipe. Grâce à plusieurs exercices imaginés à partir du livre de Florent Lacour, « Apprivoiser le crocodile ou comment agir avec l'imprévu au travail », les salariés ont ensuite eu l'occasion de tester leur rapport à l'imprévu et leur aptitude à improviser. Enfin, au cours d'un atelier animé par un professionnel de sécurité, les participantes et les participants ont pu apprendre les bons réflexes à adopter en situation d'urgence et/ou de danger, par le biais de mises en situation et de jeux de rôle. Le séminaire s'est conclu par une session de team-building artistique et créative, très appréciée, autour des notions d'engagement et de sentiment d'appartenance.



© NINA JUVENCOURT

CHIFFRE CLÉ

50 jeunes 

et professionnels de France terre d'asile ont pu assister à une projection spéciale du film, en présence de l'un des acteurs principaux, ancien mineur isolé étranger.



© APOLLO FILMS

Création d'un jardin potager au centre de Boissy-Saint-Léger

Grâce à un partenariat avec l'association Les jardins de Boissy, les jeunes du centre Stéphane Hessel ont entrepris des travaux de jardinage tout au long de l'année pour mettre en valeur le coin de verdure entourant le foyer. Après avoir identifié l'emplacement idéal, défriché et bêché le terrain, fleurs, haricots, tomates, salades et courges en tout genre ont pu être plantés. La rotation des cultures a été prise en

considération afin de gérer avec efficacité la fertilité des sols et augmenter les rendements du potager. De même, des notions de permaculture ont été introduites afin de réduire au maximum l'intervention humaine au sein du jardin. Un atelier autour des fleurs et de leur croissance au fil des saisons dans la nature a également été animé par un bénévole de l'association.



© LES JARDINS DE BOISSY-SAINT-LÉGER

CHIFFRES CLÉS 2022 DISPOSITIFS MIE

10 204 jeunes accueillis (Hors dispositifs d'évaluation)

RÉPARTITION DES ADULTES

6 %	94 %
Filles : 621	Garçons : 9 583

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Guinée Conakry : 1 670 jeunes	16 %
Côte d'Ivoire : 1 372 jeunes	13 %
Afghanistan : 1 224 jeunes	12 %
Mali : 1 114 jeunes	11 %
Tunisie : 734 jeunes	7 %

FRANCE TERRE D'ASILE EN TUNISIE

Créée en 2012, Terre d'asile Tunisie (TAT), la section tunisienne de France terre d'asile, œuvre développement des capacités d'intervention opérationnelles et de plaidoyer de la société civile tunisienne dans le domaine de la défense des droits des personnes migrantes quel que soit leur statut, participe à l'émergence d'un débat public éclairé et constructif sur les questions de migration en Tunisie et travaille sur la protection et l'assistance des personnes migrantes vulnérables.

Campagne de sensibilisation et d'information sur la migration

Dans le cadre de son projet « Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations » (PAAIP), une campagne de sensibilisation promouvant l'impact positif de l'intégration sociale et économique des personnes étrangères a été développée.

Dans ce cadre, un livret de bandes dessinées a été réalisé par 13 jeunes artistes issus de milieux sociaux différents dans le cadre du « Village créatif de la bande dessinée » organisé par l'association à Sfax en février 2022. Diffusé lors d'ateliers de sensibilisation à destination de 300 élèves de Tunis, Sfax et Médenine, ce livret permet d'offrir un narratif réel et non

stigmatisant de la migration dans le pays.

Des fiches « Info droits » complétant les « fiches droits » réalisées en 2021 ont également été produites. Disponibles en français et en arabe, elles informent les personnes étrangères en Tunisie sur l'accès à l'entrepreneuriat.

La campagne sera complétée d'un court film documentaire retraçant le parcours migratoire, l'expérience de vie, les défis et les réalisations de 5 personnes migrantes vivant en Tunisie, disponible en 2023.





10 ans de Terre d'asile Tunisie

En novembre 2022, TAT a célébré ses 10 ans de présence en Tunisie. À cette occasion, un livret retraçant les dix ans d'activités de l'association, de partenariats et d'engagement a été publié. Le livret des 10 ans peut être consulté en suivant ce lien : https://www.terre-asile-tunisie.org/images/Rapports_permanence/Livret_-_10_ans_de_TAT.pdf

Groupes d'échange et de réflexion locaux et nationaux sur l'inclusion sociale et économique des personnes migrantes

Six groupes de travail ont été organisés à Médenine, Sfax et le Grand Tunis. Ces rencontres régionales ont permis de renouer le dialogue multi-acteurs autour de la question migratoire en Tunisie. Afin de mieux protéger les populations vulnérables dans le pays, les travaux ont débouché sur un document d'orientation stratégique qui permettrait d'améliorer les mécanismes de coordination aux niveaux local et national

CHIFFRE CLÉ

6 groupes de travail
organisés à Médenine, Sfax et le Grand Tunis



Accompagnement technique et financier des organisations de la société civile

En 2022, 23 nouvelles associations ont pu bénéficier d'un accompagnement technique et financier de la part de TAT dans la mise en place de projets associatifs – 12 avaient une approche genre. Au total, ce sont

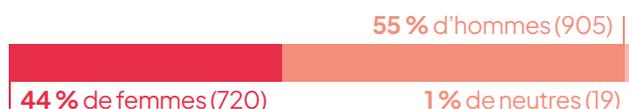
38 projets associatifs touchant 5 000 personnes dans 8 gouvernorats tunisiens qui ont été accompagnés grâce aux projets PAAIP et AIFEM.

CHIFFRES CLÉS 2022

PERMANENCES D'ACCUEIL TERRE D'ASILE TUNISIE

1 644 nouvelles personnes accueillies

RÉPARTITION DES ADULTES



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



Création d'une nouvelle permanence d'accueil et d'accompagnement social et juridique à Sousse

En août 2022, une nouvelle permanence d'accueil et d'orientation sociale et juridique a été ouverte à Sousse, prévue dans le cadre du projet « Protection des personnes migrantes et tunisiennes en situation

de vulnérabilité et accès aux droits fondamentaux » (ProMiTAD). Entre août et décembre 2022, 72 personnes en situation de vulnérabilité ont bénéficié de l'appui du bureau de Sousse.

© TERRE D'ASILE TUNISIE



LES PROJETS DE TERRE D'ASILE TUNISIE

Les actions de TAT en 2022 ont été organisées dans le cadre de 3 projets :

- **Projet PAAIP** - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (Juillet 2020 - décembre 2023), financé par l'Union européenne, en partenariat avec CEFA Tunisie. **Objet** : Autonomisation économique et sociale des populations migrantes en Tunisie *via* des activités de sensibilisation, de formation, de plaidoyer et d'assistance directe (accompagnement juridique et social au sein des permanences de Tunis et Sfax et *via* des guichets d'information temporaires dans le sud du pays).
- **Projet ProMiTAD** - Protection des migrants en Tunisie et accès aux droits fondamentaux (Décembre 2021 - Décembre 2024), co-financé par l'Union européenne et la Coopération suisse, en consortium avec Avocats sans frontières, Médecins du Monde et Save the Children. **Objet**: Amélioration des mécanismes de protection et de prise en charge des personnes migrantes et tunisiennes en situation de vulnérabilité.
- **Projet AIFEM** - Appui à l'autonomisation et à l'inclusion des femmes migrantes (Janvier 2022 - Décembre 2024), co-financé par l'Agence française de développement et l'Union européenne, en partenariat avec CEFA Tunisie et Beity. **Objet** : Renforcement du rôle de la société civile, des institutions publiques et des femmes migrantes pour promouvoir l'inclusion sociale et juridique ainsi que l'autonomisation des femmes migrantes en Tunisie, et améliorer leur protection et leur accès aux droits.

LE CENTRE DE FORMATION

Le Centre de formation a été créé en 1997 pour renforcer la mission « formation » de France terre d'asile et contribuer à la professionnalisation des salariés qui accueillent, accompagnent ou hébergent des populations migrantes ou réfugiées. Il est au cœur des politiques des ressources humaines attentives aux besoins des salariés du secteur médico-social et joue un rôle majeur dans leur montée en compétences.

Une activité croissante, spécialisée et adaptée aux besoins du secteur

Le centre de formation se fixe pour objectif d'accompagner chaque stagiaire dans la construction de son parcours, pour sécuriser les missions au quotidien permettant de répondre aux enjeux des métiers devenus plus en plus exigeants.

L'année 2022 a été marquée par :

- Une augmentation du chiffre d'affaires total de

33 % par rapport à 2021, grâce notamment à un renforcement considérable des formations INTRA (+56,56 %), soit les formations externes sur site ;

- Une augmentation du taux d'inscription des salariés de France terre d'asile aux formations : +11,13 % par rapport à l'année dernière ;
- Une obtention du marché public Adoma pour deux lots de formations en droit d'asile et accès aux droits sociaux
- Une obtention du marché Opco-santé Hauts de France pour la formation sur le projet d'établissement
- Une satisfaction globale de 8.9/10 sur l'ensemble des sessions de formations
- 3 400 personnes formées (soit 900 bénéficiaires en plus par rapport à 2021)
- 277 sessions de formations effectuées

L'équipe du Centre de formation de France terre d'asile s'inscrit dans une démarche qualité pour répondre aux exigences des critères du référentiel unique de certification Qualiopi, et placer la satisfaction des clients au cœur de son quotidien.

© FRANCETERRED'ASILE



HOMMAGE

France terre d'asile tient à rendre hommage à Liisa Salonen, directrice du centre de formation qui nous a brusquement quitté fin décembre 2022. Liisa a travaillé d'arrache-pied, pour faire vivre et développer les activités de formation. Experte dans son domaine, d'un caractère particulièrement joyeux et positif, Elle nous a apporté, au quotidien, son énergie, son enthousiasme, sa capacité constante d'innovation.





© FRANCIERRE D'ASILE

Il collabore avec 50 formateurs et formatrices (dont 16 internes à l'association) experts dans leur domaine.

Forts de leurs techniques pédagogiques, ils partagent les valeurs fondatrices de notre association.

CE QUE NOS STAGIAIRES PENSENT DE NOS FORMATIONS

« La formation permet un travail approfondi sur des études de cas ».

« J'ai davantage d'éléments et de conseils à apporter aux familles qui sortent du Cada ».

« L'intervenante connaissait extrêmement bien le sujet et répondait à toutes les questions. Support vidéo intéressant avec des reportages adaptés ».

« La formatrice qui provient du terrain est passionnée par ce qu'elle nous enseigne ».

« Très bon formateur, temps d'échange et de discussion ».

2 — NOTRE ORGANISATION



LES INSTANCES

La gouvernance de l'association comprend un conseil d'administration, un bureau et un comité d'audit. Les administrateurs sont élus pour des mandats de trois ans par l'Assemblée générale.

ÉLECTION D'UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Lors de l'Assemblée générale de juillet 2022, Najat Vallaud-Belkacem a été élue Présidente de l'association. Elle succède à Thierry Le Roy qui a assumé ce rôle pendant 6 ans. Lors de ses deux mandatures, Thierry Le Roy a notamment mis l'accent sur les questions européennes et l'importance du plaidoyer et du travail en réseau à ce niveau. Responsable politique, locale et nationale pendant près de 15 ans, Najat Vallaud-Belkacem a ces dernières années poursuivi son engagement sous une forme nouvelle, au service des populations les plus vulnérables. Directrice France de l'ONG ONE, une ONG internationale au service de la lutte contre l'extrême pauvreté et les maladies évitables dans le monde, elle est également investie auprès des réfugiés à travers le Tent Partnership for Refugees dont elle préside, depuis 4 ans, le Conseil stratégique.

Najat Vallaud-Belkacem s'est fixée trois priorités au moment de son élection : poursuivre le plaidoyer en faveur des droits des personnes accompagnées par l'association par des prises de position, des publications et des études, améliorer les services et l'accompagnement offerts aux usagers et mieux faire reconnaître les métiers exercés au sein de l'association, y compris en veillant au bien-être au travail.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale 2022 a aussi été l'occasion d'un renouvellement assez large du Conseil d'administration avec l'arrivée de neuf nouveaux membres : Joël Dessaint, ancien directeur financier de la CNAM, Sylvie Guillaume, membre du Parlement européen, spécialisée dans les questions d'asile et de migration, Béatrice Marre, ancienne préfète, Yves Pascouau, expert des politiques migratoires européennes et nationales, Michel Pelenc, spécialiste des questions de l'habitat social, Jean-Maurice Ripert, ancien ambassadeur, Bruce Roch, spécialiste des questions d'insertion professionnelle, Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre, directrice France de l'ONG ONE, et Christian Vigouroux, président de

section honoraire au Conseil d'État.

Le Conseil d'administration de l'association élu lors de l'Assemblée générale du 2 juillet 2022 pour un mandat de trois ans est ainsi composé de 24 membres : Matthieu Angotti, Dominique Attias, Jacqueline Benassayag, Jacqueline Costa-Lascoux, Georges Dagher, Joël Dessaint, Romuald Dzomo, Jean-Luc Gonneau (Trésorier), Sylvie Guillaume, Chantal Jourdan, Alain Le Cleac'h, Béatrice Marre, Alain Monod (Secrétaire), Yves Pascouau, Michel Pelenc, Agnès Rebuffel, Jean-Maurice Ripert, Bruce Roch, Paul Roll, Matthieu Tardis, Frédéric Tiberghien, Najat Vallaud-Belkacem (Présidente), Christian Vigouroux et Catherine Wihtol De Wenden.

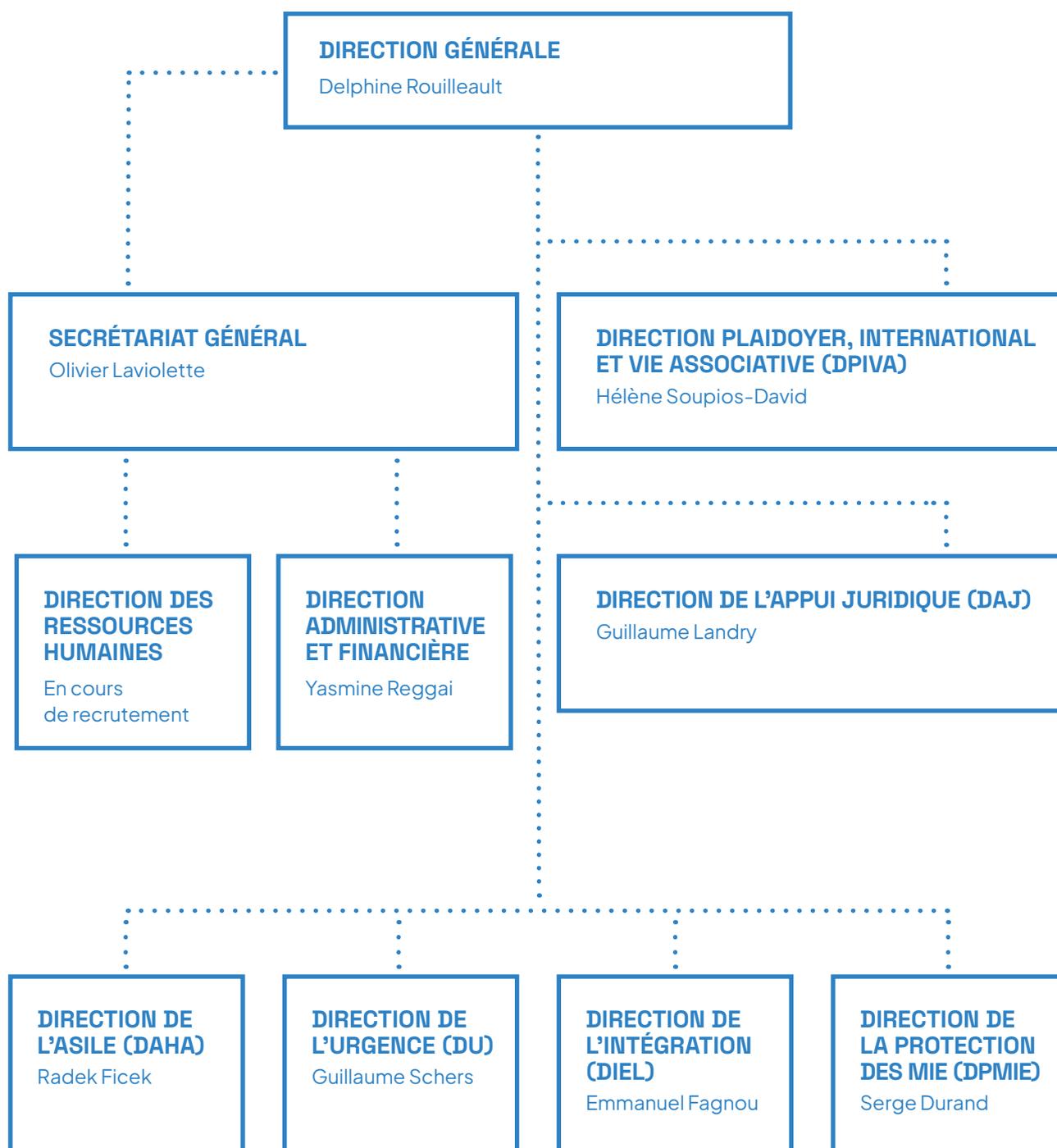
Siègent en outre au Conseil d'administration, deux représentants des salariés, avec voix consultative : Frédéric Faure et Habsa Aguibou Dumontier. En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises sous la présidence de Thierry Le Roy puis à trois reprises sous la présidence de Najat Vallaud-Belkacem.

POURSUITE DES TRAVAUX DU COMITÉ D'AUDIT

Un comité d'audit a été créé en 2021. Il intervient notamment en concertation avec le commissaire aux comptes pour préparer l'approbation annuelle des comptes, et aide le Conseil d'administration à définir ses outils de suivi de l'activité opérationnelle de l'association. Présidé par Paul Roll sous la précédente mandature, Joël Dessaint en a repris le pilotage.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Actualisé à la date du 23 mai 2023



LES RESSOURCES HUMAINES

DONNÉES SOCIALES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total salariés inscrits au 31/12	858	965	1 056	1 110	1 097	1 104	1 256
dont Cadres	111	127	135	157	157	158	198
dont Employés	747	838	921	953	940	946	1 058
dont CDI	718	816	928	993	991	988	1 113
dont CDD	140	149	128	117	106	116	143
Part des salariés en CDD - % des CDD/CDI en effectifs inscrits	16,3 %	15,3 %	12,1 %	10,5 %	9,7 %	10,51 %	11,39 %
Part Femmes / Hommes	70,9 %	71 %	69,5 %	69,28 %	69,92 %	70,47 %	69,9 %
Part Temps partiel / Temps plein	11,3 %	13,9 %	12,1 %	13,6 %	13,1 %	11,3 %	9,16 %

Les effectifs de France terre d'asile ont continué à progresser en 2022, passant de 1 103 personnes à 1 256 personnes (en CDI et CDD).

L'année 2022 a été marquée par la gestion de l'accueil d'urgence des réfugiés ukrainiens, par le maintien de l'accueil des personnes évacuées d'Afghanistan et par l'extension ou la création de nouveaux dispositifs dans toutes les branches d'activités de l'association. France terre d'asile a notamment repris, depuis juillet 2022, le dispositif parisien d'évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes isolés étrangers (AMNA).

Le Ségur « des métiers du social », mis en place depuis avril 2022, a permis d'améliorer la rémunération de la majorité des salariés de l'association. Bien au-delà des personnes concernées réglementairement, il a été décidé d'élargir son attribution à tous les salariés travaillant au sein des dispositifs, tenant compte de leur implication auprès du public accueilli.

Le taux de turn-over global a connu une forte hausse en 2022. C'est principalement les dispositifs à destination des mineurs isolés qui ont été impactés, notamment du fait de l'ouverture du dispositif « AMNA » à Paris qui a amené une hausse du taux d'entrée. À noter que la fin de la pandémie a également été favorable à cette mobilité professionnelle dans un contexte où l'offre est supérieure à la demande dans les métiers du travail social.

L'amélioration des conditions de travail des salariés, chantier prioritaire de l'association, s'est trouvée renforcée par plusieurs déménagements qui ont permis un meilleur accueil des salariés et des usagers. Les efforts se poursuivent dans ce sens.



LE BÉNÉVOLAT À FRANCE TERRE D'ASILE

L'année 2022 a été marquée par une mobilisation citoyenne exceptionnelle en faveur des personnes ayant fui l'Ukraine. Dès les premiers jours, de nombreuses personnes ont apporté leur aide et leur soutien à l'association.

À Paris, France terre d'asile a ouvert dès le 3 mars, l'« Accueil Ukraine », en partenariat avec les services de l'État et plusieurs associations, un lieu unique d'information et d'orientation vers des hébergements pour les déplacés ukrainiens. Très tôt est apparu le besoin d'interprètes et traducteurs en nombre. Près d'un millier de personnes se sont portées volontaires pour apporter une aide aux réfugiés d'Ukraine pour l'interprétariat et la traduction en ukrainien et russe, et pour informer les personnes quant aux démarches et à leurs droits. Cette mobilisation exceptionnelle a permis de faciliter l'intervention des travailleurs sociaux et des services de l'État présents au centre d'accueil.

À Gap, où l'association a ouvert un dispositif d'hébergement temporaire dans un hôtel pour les familles ukrainiennes, une trentaine de personnes sont venues volontairement aider les équipes sur diverses missions : distribution des repas midi et soir à l'hôtel, collecte de vêtements et de produits d'hygiène. Les bénévoles ont aussi permis la mise en place de cours de français à l'hôtel et ont proposé leur aide en matière d'interprétariat, d'accompagnement administratif et d'animation d'ateliers culturels. Enfin, des médecins

ont spontanément proposé leur aide pour des visites de consultation à l'hôtel en cas de besoin.

Parallèlement à cette mobilisation exceptionnelle, comme chaque année, les équipes salariées ont aussi pu compter sur l'aide des bénévoles « réguliers » qui apportent leur soutien aux usagers et résidents en complément du travail des salariés de France terre d'asile. Les usagers et résidents ont pu bénéficier de cours de français, de cours de soutien scolaire, ou encore d'une aide pour de l'interprétariat et de la traduction.

En dehors des dispositifs à destination des déplacés d'Ukraine, plus de 600 bénévoles ont apporté leur soutien à l'association en 2022.

DUOS DE DEMAIN

Le programme de parrainage citoyen « Duos de demain » s'est poursuivi en 2022, avec 137 parrains et marraines impliqués dans le parcours d'intégration des réfugiés. Plusieurs sorties culturelles ont été organisées dans le but de permettre aux personnes réfugiées de mieux connaître la culture française et les ressources culturelles auxquelles elles peuvent avoir accès, et de développer les échanges entre les duos.



LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 RÉSUMÉ (EN K€)

RÉCAPITULATION FRANCE TERRE D'ASILE	2022	2021
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	126 537	106 286
II - CHARGES D'EXPLOITATION	124 783	104 899
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 754	1 387
III - PRODUITS FINANCIERS	6	4
IV - CHARGES FINANCIÈRES	3	0
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	3	4
RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	1 757	1 391
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	160	274
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	901	474
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-740	-201
TOTAL DES PRODUITS I + III + V	126 704	106 564
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI	125 687	105 373
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 017	1 191
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1	1
RÉSULTAT (Excédent ou déficit)	1 015	1 190

RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ

Activité en K€	Résultat 2022	Résultat administratif 2022	Résultat administratif 2021 ¹
Asile	- 436	899	1 193
Intégration	245	659	916
Mineurs	- 509	- 1 164	- 138
Urgence	1 826	2 166	353
International	- 50	- 50	97
Total des activités thématiques	1 077	2 510	2 421
Siège et autres activités	57	57	- 918
Centre de formation	139	139	37
Consolidation	- 257	- 257	- 363
Total	1 016	2 450	1 177

¹ Le résultat administratif correspond au résultat comptable cumulé avec les reprises de résultats antérieurs

Pour France terre d'asile, l'année 2022 a été foisonnante au niveau des activités, qui s'est traduite, sur le plan économique par une forte croissance (19 %) de nos produits par rapport à l'exercice précédent, et une croissance de nos charges quasi équivalentes, ce qui a permis de préserver l'équilibre économique de l'association et de dégager, comme l'an dernier, un résultat légèrement positif (1 M€) pour des produits atteignant 126 M€. Ceci dans un contexte économique

perturbé par la dernière phase de la pandémie et une tension inflationniste générale.

L'association a su faire face aux conséquences humaines des récents ou nouveaux conflits en poursuivant ses actions d'accueil en faveur des réfugiés afghans, et particulièrement des femmes, et en étant très réactive en matière d'accueil des déplacés d'Ukraine.

ANALYSE PAR POSTE

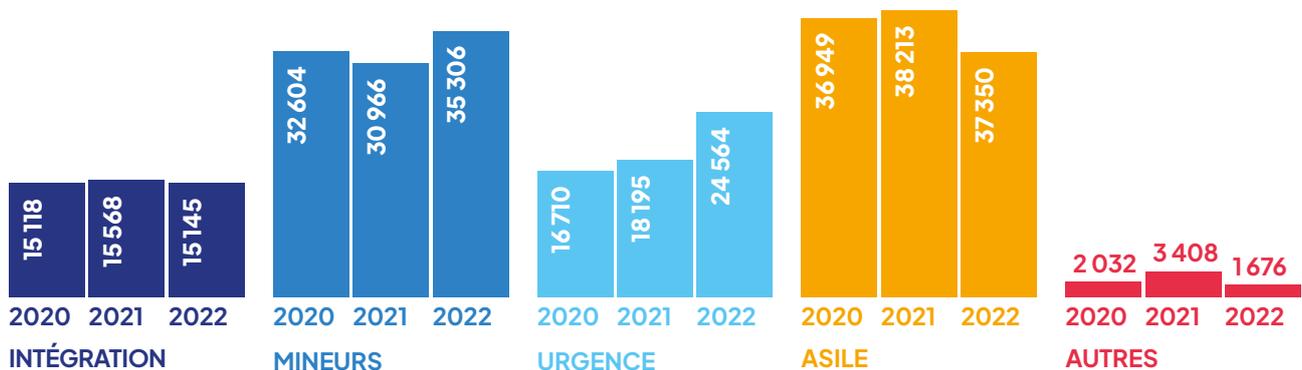
Les produits d'exploitation

Les produits de tiers financeurs sont en progression de l'ordre de 15 % en 2022 et représentent près de 115 M€. Cette croissance significative s'explique principalement par :

- L'ouverture des dispositifs d'urgence suite à l'arrivée des déplacés d'Ukraine lors du premier semestre 2022 ;
- La poursuite de la gestion des dispositifs d'accueil des personnes évacuées d'Afghanistan créés fin 2021 ;
- L'ouverture du dispositif de l'AMNA de Paris

regroupant la mise à l'abri, l'évaluation et un pôle santé pour les mineurs isolés.

À noter également que France terre d'asile a ouvert des dispositifs de mise à l'abri pour jeunes en recours se déclarant mineurs (gymnase d'Ivry-sur-Seine) lors du dernier quadrimestre de l'année 2022. Cette situation illustre la réactivité et la mobilisation particulière de l'association sur cette thématique.



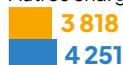
Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en progression de l'ordre de 19 % en 2022. Elles marquent principalement :

- La progression des services extérieurs, traduction de la conjoncture inflationniste (fluides, hôtels, travaux) et des tensions sur le marché locatif ;

- La croissance de la masse salariale en lien avec la croissance de l'activité sur les pôles urgence et mineurs isolés étrangers et la mise en place du « Ségur des métiers du social » à partir du 1er avril 2022, soit une augmentation de 183 net par mois des salaires des personnels travaillant dans les centres d'accueil et d'accompagnement de France terre d'asile.

Autres charges



Dotations aux provisions



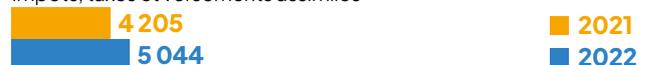
Dotations aux amortissements



Charges de personnel



Impôts, taxes et versements assimilés



Services extérieurs et autres



Achats non stockés de matières et fournitures



Achats de marchandises



Le résultat exceptionnel

Il résulte de la mise en fonds dédiés des profits dégagés principalement des activités d'urgence et des subventions pluriannuelles pour les activités tunisiennes pour 2023.

Le résultat global et le résultat effectif de l'exercice ressortent à 1 015 K€.

BILAN SIMPLIFIÉ 2022 (EN K€)

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	7 193	FONDS PROPRES	24 569
Autres immobilisations incorporelles	229	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 755
Immobilisations incorporelles en cours	42	Fonds associatifs avec droit de reprise	15 428
Autres immobilisations corporelles	5 333	Report à nouveau	6 370
Immobilisations corporelles en cours	7	Résultat de l'exercice	1 015
Autres immobilisations financières	1 574		
Prêts	9	PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	7 760
AVANCES ET ACOMPTES	9		
CRÉANCES D'EXPLOITATION	42 883	DETTES D'EXPLOITATION	18 631
Créances redevables et comptes rattachés	10 868	Emprunts et dettes financières divers	30
Autres créances	1 571	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 162
Valeurs mobilières de placement	124	Redevables créditeurs	1
Disponibilités	30 319	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 337
		Dettes sociales et fiscales	8 360
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-20
		Autres dettes	760
COMPTE DE RÉGULARISATION	1 016	COMPTE DE RÉGULARISATION	141
TOTAL	51 101	TOTAL	51 101

À L'ACTIF

Les immobilisations nettes ont peu varié par rapport à l'année précédente.

Les acquisitions concernent principalement les mises à jour des différents logiciels utilisés (au niveau de la Direction des ressources humaines et du

service comptabilité), les acquisitions de matériels informatiques (PC portables et serveurs), les travaux et les agencements dans nos différents dispositifs.

Les créances d'exploitation et la trésorerie sont stables par rapport à l'exercice précédent.

AU PASSIF**Les fonds propres**

- Les fonds propres avec droit de reprise et les reports à nouveau sont constitués des résultats des activités contrôlées provenant pour l'essentiel des deux années antérieures à l'exercice clos. Ces fonds sont conservés dans l'association dans l'attente des contrôles et des décisions d'affectation des financeurs. Ils sont, pour l'essentiel, réaffectés au financement des activités de l'association.
- Les fonds propres avec droit de reprise et avec intégration des résultats de l'exercice sont en légère baisse et s'établissent à 22 813 K€.
- Les fonds propres sans droit de reprise, qui correspondent au propre patrimoine de France terre d'asile s'établissent à 1 755 K€.

Les provisions

- Le montant des provisions pour risques s'établit

à 1 970 K€ en 2022. La baisse des provisions pour risque est liée à la reprise de provisions pour licenciement et préavis sur les dispositifs pérennes.

Les fonds dédiés

- Les fonds dédiés sont stables et correspondent essentiellement à des dons ou financements obtenus en fin d'exercice pour des actions qui seront déployées lors de l'année 2023 (Urgence et Tunisie).

Les dettes d'exploitation

- La croissance des dettes fournisseurs en fin d'exercice est engendrée par les ouvertures de dispositifs d'urgence lors des derniers mois de l'année 2022.

La structure financière de l'association reste donc solide en 2022.

3 — ANNEXES



LISTE DES ACRONYMES

AIFEM	Appui à l'autonomisation et l'inclusion des femmes migrantes
AMNA	Dispositif d'accueil de mineurs non accompagnés
ARDHIS	Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour
ARS	Agence régionale de santé
BPI	Bénéficiaire d'une protection internationale
Cada	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
CAES	Centre d'accueil et d'évaluation des situations
CAF	Caisses d'allocations familiales
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CPH	Centre provisoire d'hébergement
CRA	Centre de rétention administrative
CRSA	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
Dahar	Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
Diair	Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés
DNA	Dispositif national d'accueil
DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
DREETS	Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EDAJM	Établissement départemental d'accompagnement des jeunes majeurs
ETP	Équivalent temps plein
Fonjep	Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Huda	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
MIE	Mineur isolé étranger
MNA	Mineur non accompagné
NIEM	National Integration Evaluation Mechanism
Ofi	Office français de l'immigration et de l'intégration
Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
PAAIP	Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations
Padu	Plateforme d'accueil des déplacés ukrainiens
RDC	République démocratique du Congo
Reloref	Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés
Saer	Service d'aide aux étrangers retenus
Snadar	Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés
Spada	Structure de premier accueil des demandeurs d'asile
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

LISTE DES CENTRES ET SERVICES DE FRANCE TERRE D'ASILE

Au 30 mai 2023

AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Centre d'accueil pour demandeurs d'Aurillac

Activité : accueil des demandeurs d'asile
4 rue Théodore Monod
15000 AURILLAC
04 71 48 91 00
cadaaurillac@france-terre-asile.org

CENTRE-VAL DE LOIRE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Blois

Activité : accueil des demandeurs d'asile
28 avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
02 54 42 25 32
cadablois@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Romorantin

Activité : accueil des demandeurs d'asile
52 bis avenue de Villefranche
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
02 54 98 57 01
cadaromorantin@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Vendôme

Activité : accueil des demandeurs d'asile
62 avenue Gérard Yvon
41100 Vendôme
02 54 72 67 20
cadavendome@france-terre-asile.org

GRAND EST

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chaumont

Activité : accueil des demandeurs d'asile
13 rue Victor Fourcaut – 1er étage
52000 CHAUMONT
03 25 31 11 47
cadachaumont@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Chaumont

Activité : accueil et accompagnement des BPI
13 rue Victor Fourcaut – 4ème étage
52000 CHAUMONT
03 10 20 02 02
cphchaumont@france-terre-asile.org

HAUTS-DE-FRANCE

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 68
evaluationmie-amiens@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 60
educatif2mie-amiens@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 64
educatifmie-amiens@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras Carnot-Amoureux

Activité : dispositif pour MIE
64 boulevard Carnot
62000 ARRAS
03 21 15 98 20
mie-arras@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras Pierre Bolle

Activité : dispositif pour MIE
8 rue du 6 juin 1944
62000 ARRAS
03 21 59 16 38

Service d'aide aux étrangers retenus – CRA de Coquelles

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
Hôtel de police - Boulevard du Kent - BP 72
62903 COQUELLES
03 21 85 28 46
cracoquelles@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Creil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
7 rue des Usines
60100 CREIL
03 44 60 60 15
cadacreil@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de Liévin

Activité : dispositif pour MIE
11 rue Léon Blum - Bât E
62800 LIÉVIN
03 21 40 36 03
mie-lievin@france-terre-asile.org

Établissement départemental d'accompagnement des jeunes majeurs de Saint-Omer

Activité : dispositif pour jeunes majeurs
8 rue des Bleuets
62500 SAINT-OMER
03 21 11 61 29
accueilmie-stomer@france-terre-asile.org

Service de maraude, d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Saint-Omer

Activité : dispositif pour MIE
37 rue Saint-Bertin
62500 SAINT-OMER
03 21 12 33 80
maamie-stomer@france-terre-asile.org

ÎLE-DE-FRANCE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Asnières-sur-Seine

Activité : accueil des demandeurs d'asile
63 avenue Gabriel Péri
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
01 41 11 40 90
cadahdsasnieres@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers « Stéphane Hessel » de Boissy-Saint-Léger

Activité : dispositif pour MIE
23 boulevard de la gare
94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
01 56 73 10 60
mie-boissy@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Châtillon

Activité : accueil des demandeurs d'asile
44-48 rue Louveau
92320 CHÂTILLON
01 55 48 02 60
cadahautsdeseine@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers – Site Clos des rosiers

Activité : dispositif MIE
136-138 avenue de Paris
92320 CHÂTILLON
educatifmie-clos@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Clichy-La-Garenne

Activité : accueil et accompagnement des BPI
28 rue Palloy
92110 CLICHY
01 46 39 04 93

Plateforme d'accompagnement et de coordination pour l'intégration des réfugiés

Activité : accueil et accompagnement des BPI
28 rue Palloy
92110 CLICHY

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Créteil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 60
etabcreteil@france-terre-asile.org

Centre de transit de Créteil

Activité : accueil et hébergement temporaire des personnes primo-arrivantes via un visa au titre de l'asile
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 60
transitcreteil@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Créteil

Activité : accueil et accompagnement des BPI
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL CEDEX
01 56 29 10 60/68
insertioncreteil@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers « Miguel Angel Estrella » de Créteil

Activité : dispositif pour MIE
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 70
mie-estrella@france-terre-asile.org

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Créteil

Activité : dispositif pour MIE
6 rue Albert Einstein
94000 CRÉTEIL
01 42 07 09 02
mie-creteil@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Créteil

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
13 rue Olof Palme
94000 CRÉTEIL
01 45 17 68 80
dom94@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

Activité : accueil des demandeurs d'asile
13 rue Olof Palme
94000 CRÉTEIL
01 45 17 68 80
huda94@france-terre-asile.org

Établissement provisoire

Activité : Mise à l'abri des jeunes migrants isolés
62 rue Lénine
94200 IVRY-SUR-SEINE
gymnasepinettes@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de La Courneuve

Activité : accueil des demandeurs d'asile
65-75 avenue Jean Mermoz - Bât B - 1er étage
93120 LA COURNEUVE
01 49 71 57 70

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Melun

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1106 avenue Saint-Just
77000 MELUN
01 64 52 77 89
cadamelun@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus - CRA de Palaiseau

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
13 rue Émile Zola
91120 PALAISEAU
01 69 31 65 09
crapalaiseau@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Paris

Activité : accueil des demandeurs d'asile
24 rue Marc Seguin - 1er étage
75018 PARIS
01 40 03 93 03
cadaparis@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Paris - Site Ney

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
92 boulevard Ney
75018 PARIS
01 40 09 63 40

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Paris

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
39 rue des Cheminots
75018 PARIS
01 53 26 23 80

Accueil Ukraine de Paris

Activité : Accueil des personnes déplacées d'Ukraine
20 avenue de la porte de la Villette
75019 PARIS

Le Kiosque - France terre d'asile/Emmaüs Solidarité

Activité : service d'information et d'orientation
218 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS
01 76 62 17 47
sasakiosque@france-terre-asile.org

Maraude–Migrants de Paris

Activité : service d'information et d'orientation
175 avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

Service d'hébergement pour adultes isolés – HAI

Activité : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
71 rue Archereau
75019 PARIS
01 40 40 28 10
coordinateurhai@france-terre-asile.org

Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires – DPHRS

Activité : dispositif d'intégration
69/71 rue Archereau
75019 PARIS
accueildphrs@france-terre-asile.org

Centre d'accueil et de préparation à l'intégration – CAPI

Activité : dispositif d'intégration
69/71 rue Archereau
75019 PARIS
capintegration@france-terre-asile.org

Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile – PARA

Activité : dispositif d'intégration
69/71 rue Archereau
75019 PARIS

Réseau pour l'intégration des réinstallés – RIR

Activité : dispositif d'intégration
69/71 rue Archereau
75019 PARIS

Projet national Parrainage « duos de demain »

Activité : dispositif d'intégration
24 rue Marc Seguin
75018 PARIS
parrainage@france-terre-asile.org

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés–Reloref

Activité : dispositif d'intégration
24 rue Marc Seguin – 3ème étage
75018 PARIS
reloref@france-terre-asile.org

Résidence sociale

Activité : dispositif d'intégration
13 boulevard de Port Royal
75013 PARIS
01 47 07 25 84
residencesociale75@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers – Site Villa Saint-Michel

Activité : dispositif pour MIE
18 villa Saint-Michel
75018 PARIS
01 42 28 00 86
stajeddine@france-terre-asile.org

Accueil pour mineur non accompagnés de Paris (évaluation)

Activité : dispositif pour MIE
127 rue Tolbiac
75013 PARIS
ballan@france-terre-asile.org

Accueil pour mineur non accompagnés de Paris (mise à l'abri)

Activité : dispositif pour MIE
71–73 rue Archereau
75019 PARIS
01 40 82 74 20
canasse@france-terre-asile.org

Espace de mise à l'abri de Pajol

Activité : dispositif pour MIE
71–73 rue Archereau
75019 PARIS
01 40 82 74 27
mie-ema@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers vulnérables du boulevard Ney

Activité : dispositif pour MIE
99 boulevard Ney
75018 PARIS
01 53 39 10 00
educatifmie-ney@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers vulnérables du boulevard de Strasbourg

Activité : dispositif pour MIE
20 boulevard de Strasbourg
75010 PARIS
01 42 81 73 20
educatifmie-strasbourg@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus – CRA de Plaisir

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
889 avenue François Mitterrand
78370 PLAISIR
01 30 07 77 68
craplaisir@france-terre-asile.org

Projet APAGAN III

Activité : accueil des personnes évacuées d'Afghanistan
17 allée du Verger
95700 Roissy-en-France
07 63 93 71 80

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Denis

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue Édouard Vaillant
93200 SAINT-DENIS
01 48 13 95 50
cadastdenis@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Sarcelles

Activités : accueil des demandeurs d'asile, logement-relais
Centre commercial n°2 « La poste »
6 boulevard Maurice Ravel
95200 SARCELLES
01 34 45 00 40
cadavaldoise@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de l'Essonne

Activité : accueil des demandeurs d'asile
101-103 avenue de Fromenteau
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
01 69 21 06 17
cadaessonne@france-terre-asile.org

Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés – Dahar

Activité : dispositif d'intégration
2 rue du Pont Colbert
78000 VERSAILLES
01 39 23 41 62
dieladahar78@france-terre-asile.org

Plateforme d'accompagnement et de coordination pour l'intégration des réfugiés

Activité : dispositif d'intégration
2 rue du Pont Colbert
78000 VERSAILLES
01 39 23 41 62

NORMANDIE**Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Argentan**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
11 bis rue Jean Soubabère
61200 ARGENTAN
02 58 34 00 20

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Avranches

Activité : accueil des demandeurs d'asile
36 rue de Lille
50300 AVRANCHES
02 33 68 74 80
secretariatavranches@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Caen

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration
320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 54 54 46
cadacaen@France-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Caen

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
7 rue du Docteur Roux
14000 CAEN
02 31 70 34 10
plfcaen@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour MIE de Caen Délivrante

Activité : dispositif pour MIE
149 rue de la Délivrante
14000 CAEN
02 31 15 80 80
mie2-caen@france-terre-asile.org

Service extérieur jeunes isolés étrangers

149 rue de la Délivrante
14000 CAEN
02 31 15 80 80
mie2-caen@france-terre-asile.org

Service d'évaluation pour MIE de Caen

320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 15 04 65
evaluationmie-caen@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Évreux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
11 ter avenue du Château
27000 ÉVREUX
02 32 23 10 25
cadaevreux@France-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Évreux

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
Les Monges - Apt 210, 20 rue Plus-que-Tout
27000 ÉVREUX
02 32 23 49 02
padaevreux@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Hérouville-Saint-Clair

Activité : dispositif pour MIE
320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 54 54 30
mie-caen@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus du centre de rétention d'Oissel

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
École nationale de police
Route des Essarts
76350 OISSEL
02 35 68 75 67
craoissel@France-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Rouen

Activité : accueil des demandeurs d'asile
30 rue Henri Gadeau de Kerville
Immeuble Les Galées du Roi
76100 ROUEN
02 32 76 23 65
cadarouen@France-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Rouen

Activité : accueil et accompagnement des BPI
13 rue Malherbe
76000 ROUEN
02 32 18 54 96
cphrouen@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Rouen

Activité : premier accueil
152 rue Gambetta
76140 LE PETIT QUEVILLY
02 35 71 00 40
direrouen@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Lô

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration
5 rue Houssin Dumanoir
50000 SAINT-LÔ
02 33 05 45 68
cadasantlo@france-terre-asile.org

Antenne de Cherbourg

Activité : accueil des demandeurs d'asile
9B rue Paul Doumer
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
02 33 43 72 94
cadacherbourg@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Saint-Lô

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
5 rue Houssin Dumanoir
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 55 40
domiciliationmanche@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Saint-Lô

Activité : accueil et accompagnement des BPI
3 place du champs de Mars
50000 SAINT-LÔ
02 33 05 93 77
secretariatcphmanche@france-terre-asile.org

NOUVELLE-AQUITAINE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Bègles

Activité : accueil des demandeurs d'asile
Résidence Maurice Thorez – Bât D11 RDC
Rue de la commune de Paris
33130 BÈGLES
05 57 59 10 66
cadagironde@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Bordeaux

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
250 avenue Emile Counord
33300 BORDEAUX
05 57 80 36 69
padaaquitaine@france-terre-asile.org

Centre d'accueil et d'examen de la situation

Activité : accueil et hébergement temporaire de migrants
250 avenue Emile Counord
33300 BORDEAUX

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Charente

Activité : accueil des demandeurs d'asile
121 rue de Saintes
16000 ANGOULÊME
05 45 60 85 55
secretariatcharente@france-terre-asile.org

Antenne de Cognac

Activité : accueil des demandeurs d'asile
107 avenue Victor Hugo
16100 COGNAC
05 45 80 09 09
secretariatcharente@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile des Deux-Sèvres

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 5 rue Tartifume
 79000 NIORT
 05 49 04 59 35
cadaniort@france-terre-asile.org

Antenne de Thouars

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 35 avenue Emile Zola
 79100 THOUARS
 05 49 68 47 50
cadathouars@france-terre-asile.org

Réseau pour l'intégration des réinstallés

Activité : intégration des BPI issus du programme national de réinstallation
 4 rue Joseph Cugnot n° 45
 79000 NIORT
researeinstalles79@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Périgueux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 10 bis rue Léon Bloy 24000 PÉRIGUEUX
 05 53 08 50 22
cadaperigueux@france-terre-asile.org

OCCITANIE**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Auch**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 3 quai des Marronniers
 32000 AUCH
 05 62 05 54 82
cadaauch@france-terre-asile.org

Antenne de l'Isle Jourdain

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 4 rue de l'Égalité
 32600 L'ISLE JOURDAIN
 05 62 07 75 55
coordinateurij@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chambon-le-Château

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 Route de Chapeauroux
 48600 BEL-AIR-VAL-D'ANCE
 04 66 69 58 57
cadachambon@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Langogne

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 1 place de la République
 48300 LANGOGNE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Limoux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 22 rue Blériot - ZAC des Pyrénées
 11300 LIMOUX
 04 68 69 77 90
cadaaude@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Lourdes

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 23 boulevard du Lapacca
 65100 LOURDES
 05 62 92 45 50
cadalourdes@france-terre-asile.org

PAYS DE LA LOIRE**Centre provisoire d'hébergement d'Angers**

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 5 square de la belle étoile
 49100 ANGERS
 02 41 45 88 10
insertionmaineetloire@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Angers

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
 16 rue François Cevert
 49000 ANGERS

SAS de mise à l'abri d'Angers

Activité : mise à l'abri de personnes sans abri en provenance Île-de-France
 Hôtel Formule 1 de Beaucouzé, centre d'activités du Pin, rue du Cèdre
 49070 ANGERS

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de La Roche-sur-Yon

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
 12 rue Paul Doumer
 85000 LA ROCHE-SUR-YON
 02 51 09 67 50
padalarochesuryon@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Laval

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 10 allée Louis Vincent
 53000 LAVAL
 02 43 91 41 10

Antenne de Château Gontier

Activité : accueil et accompagnement des BPI
14 rue René d'Anjou
53200 CHÂTEAU GONTIER

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Laval

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
1 rue du Colonel Flatters
53000 LAVAL
02 43 67 01 55
spadalaval@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Maine-et-Loire

Activité : accueil des demandeurs d'asile
10 square François Truffaut
49000 ANGERS
02 41 88 01 83
cadamaineetloire@france-terre-asile.org

Antenne de Saumur

Activité : accueil des demandeurs d'asile
32 bis place Saint-Pierre
49400 SAUMUR
02 41 52 04 00
cadasaumur@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile du Mans

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
1 rue Paul Beldant
72000 LE MANS

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Mayenne

Activités : accueil des demandeurs d'asile
16 place Louis de Hercé
53100 MAYENNE
02 43 03 71 20
cadamayenne@france-terre-asile.org

Antenne de Château Gontier

Activité : accueil des demandeurs d'asile
3 rue René d'Anjou
53200 CHÂTEAU GONTIER
02 43 12 49 40
cadalaval@france-terre-asile.org

Antenne de Laval

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue du Colonel Flatters
53000 LAVAL
02 43 67 01 55
cadalaval@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Nantes

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue de l'Allier
44000 NANTES
02 40 71 05 30
cadanantes@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Nantes

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
2 rue du Château de l'Eraudière
44300 NANTES
02 28 29 92 90
padanantes@france-terre-asile.org

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Gap**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
5C rue Capitaine de Bresson - Bât B
05000 GAP
04 92 20 65 11
cadagap@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Gap

Activité : accueil et accompagnement des BPI
Immeuble le Pignerol
18 avenue Émile Didier
05000 GAP
04 92 25 29 17
secretariatcphgap@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Gap - Dispositif Ukraine

Activité : accueil des déplacés d'Ukraine
7 rue du Docteur Ayasse
05000 GAP
ukraine05@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Toulon

Activité : accueil des demandeurs d'asile
Espace Maurice
141 avenue Marcel Castié
83000 TOULON
04 94 93 60 90
cadatoulon@france-terre-asile.org

TUNISIE

Terre d'asile Tunisie – Permanence juridique et sociale à Sfax

Activité : service d'information et d'orientation
Immeuble Emna city bloc A - Sfax El Jedida
03027 SFAX
00 216 74 400 417
contact-sfax@maison-migrations.tn

Terre d'asile Tunisie – Permanence juridique et sociale à Sousse

Activité : service d'information et d'orientation
Rue Yakout El Hamaoui, cité Riadh
4023 SOUSSE RIADH
00 216 29 194 166
contact@maison-migrations.tn

Terre d'asile Tunisie – Permanence juridique et sociale à Tunis

Activité : service d'information et d'orientation
17 rue Khaled Ibn El Walid
01002 TUNIS
00 216 71 287 484
contact@maison-migrations.tn

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Prix des droits de l'homme de la République française, 1989

Grande cause nationale fraternité 2004

Mention d'honneur 2010 de l'UNESCO

Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies depuis juillet 2012

Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

Membre de la Plate-forme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

Prix pour la promotion d'une culture universelle des droits de l'homme

Association reconnue d'intérêt général ayant un caractère social et humanitaire par arrêté préfectoral en 2018

France terre d'asile

Siège social

24 rue Marc Seguin

75018 PARIS

Tél. : 01 53 04 39 99

infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org